

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin

Directeur de Publication Joseph NGO

EXPERTS AGRÉÉS MARCHÉS PUBLICS

Accredited Public Contracts Experts



 **Commissions Centrales**
Central Tenders Boards

 **Sous-Commissions d'Analyse des Offres Cat 1**
Bids Analysis Sub-Committees Cat 1

 **Sous-Commissions d'Analyse des Offres Cat 2**
Bids Analysis Sub-Committees Cat 2

Disponible dans ce JDM et sur le site web de l'Agence <http://armp.cm>,
et bientôt disponible dans l'application Android **Pridesoft**

TELECOMMUNICATION

01

EDUCATION

06

NON DEFINIS

02

INFRASTRUCTURE

10

ADMINISTRATION

03

BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

02

RURAL

02

GOUVERNANCE PUBLIQUE

02

CONTACTS AGENCE

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09

Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26

Mail: infos@armp.cm, Web: www.armp.cm

CONTACTS PRIDESOFT

Tel : 222 20 49 17

Web : pridesoft.armp.cm

Mail : pridesoft@armp.cm

N° 1900

1 Octobre 2019

1 October 2019

5:46 PM/17H:46

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion #

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce
Service et recevez
au quotidien, dans
votre boîte mail, un
JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce
Service et obtenez
votre CNE en
ligne par paiement
Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :
N° Carte Contribuable(*) :
N ° Registre de Commerce(*) :
Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA
Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE
Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :
Adresse(**) : B.P. :
Tél.(*) : Fax :
E-mail(*) :
Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO ☐ AOIR ☐ AONO ☐ AONR ☐ BC ☐ DC ☐ DP ☐ AMI/ASMI ☐ GG ☐
Exercice(*) :
Référence(*) :
Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :
Objet(*) :
Montant(en chiffres)(*) :
Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : ☐ Express Union (N° 91190008943026) ☐ CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) ☐ BICEC (N° 97568660005/16)
☐ Banque Atlantique (N° 9510173000510) ☐ SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) ☐ Paierie Générale
N° Reçu Versement/Virement(*) :
Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Carte Contribuable : ☐ Oui ☐ Non
Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Registre de Commerce : ☐ Oui ☐ Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....

SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	0007bis/AONO/C-AKGA/SG/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007(BIS)/AONO/C-AKGA/SG/CIPM/2019 DU 30/09/2019, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINS LES ÉTABLISSEMENTS DU MINISTERE DE L'ÉDUCATION DE BASE : EP DE MVE DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU(PROCÉDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	25-10-2019

2	Reference	00000244/AONO/ART/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000244/AONO/ART/CIPM/2019 DU 09 SEPTEMBRE 2019POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DU SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (SIG) À L'AGENCE DE RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS (ART)PROCÉDURE D'URGENCEFINANCEMENT : BUDGET DE L'ART EXERCICE 2019
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	24-10-2019

3	Reference	021/AONO/FEICOM/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°021/ AONO/FEICOM/CIPM/2019 DU 01 OCTOBRE 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CITY STADE DANS L'ENCEINTE DU SITE ABRITANT L'IMMEUBLE SIEGE DU FEICOM REPARTIS EN DEUX (02) LOTS FINANCEMENT : BUDGET FEICOM, EXERCICES 2019 ET SUIVANTS IMPUTATION : « 22-01-100 IMMEUBLE SIÈGE »
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	23-10-2019

4	Reference	020/AONO/FEICOM/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°020/AONO/FEICOM/CIPM/2019 DU 01 OCTOBRE 2019POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'EXPERTISE FISCALE AUX FINS D'UNE MISSION DE CONSEIL FISCAL ET D'ASISTANCE FISCALE AUPRES DU FEICOM AU TITRE DES EXERCICES 2019, 2020 ET 2021 FINANCEMENT : BUDGET DU FEICOM « 61-20-500 », HONORAIRES VERSÉS
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	23-10-2019

5	Reference	0064/AONR/MINEPAT/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°0064/AONR/MINEPAT/CIPM/2019 DU 02 SEPTEMBRE 2019 POUR LA SELECTION D'UN CONSULTANT EN VUE DE L'ACTUALISATION DU GLOSSAIRE DE LA CHAÎNE PLANIFICATION-PROGRAMMATION-BUDGETISATION-SUIVI/EVALUATION (PPBS), EN PROCEDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	03-11-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

6

Reference	065/AONR/MINEPAT/CIPM/2019 Lire
Titre/objet	AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°065/AONR/MINEPAT/CIPM/2019 DU 2 SEPTEMBRE 2019 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE DE L'ACTUALISATION DU GUIDE METHODOLOGIQUE DE PLANIFICATION STRATEGIQUE ET L'ELABORATION D'UN DOCUMENT DE MANAGEMENT STRATEGIQUE, EN PROCEDURE D'URGENCE
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	01-10-2019

7

Reference	066/AONR/MINEPAT/CIPM/2019 Lire
Titre/objet	AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°066/AONR/MINEPAT/CIPM/2019 DU 2 SEPTEMBRE 2019 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE DE L'EVALUATION DU FONCTIONNEMENT DES COMITES INTERNES PLANIFICATION-PROGRAMMATION-BUDGETISATION-SUIVI/EVALUATION (PPBS), EN PROCEDURE D'URGENCE
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	01-10-2019

8

Reference	N°001/DC/SCOOPS-PORC/CIPM/2019 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONN°001/DC/SCOOPS-PORC/CIPM/2019 DU 01 OCTOBRE 2019 DÉSIGNATIONDES TRAVAUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT DE REPRODUCTION, D'UN BATIMENT A USAGE DE QUARANTAINE, D'UN BATIMENTA USAGE DE SAS D'ENTREE, D'UN BATIMENT A USAGE DE MAGASINET PROVENDERIE ET D'UNE CLOTURE DE BIOSECURITEEN GRILLAGE CLOTURE AU PROFIT DE SCOOPS-PORC FINANCEMENT : PRODEL/ SCOOPS-PORC /CEPI SA DÉLAI D'EXÉCUTION(EN JOURS CALENDAIRES) CENT VINGT JOURS (120) JOURS MONTANT TTC 25 554 000F CFA
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	21-10-2019

9

Reference	N°002 /DC/SCOOPS-PORC/CIPM/2019 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONN°002 /DC/SCOOPS-PORC/CIPM/2019 DU 01/10/2019 DÉSIGNATION DES TRAVAUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNEPORCHERIE D'ENGRAISSEMENT AU PROFITDE SCOOPS-PORC FINANCEMENT : PRODEL/ SCOOPS-PORC /CEPI SA DÉLAI D'EXÉCUTION(EN JOURS CALENDAIRES) CENT VINGT JOURS (120) JOURS MONTANT TTC 28 602 000 F CFA
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	21-10-2019

10

Reference	21/C/COMMUNE DE BARE/SG/CIPM/2019 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°21 /C/COMMUNE DE BARE/SG/CIPM/2019 DU 13/08/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURES D'URGENCE N° 002/AONO/CIPM/COMMUNE DE BARE/2019 DU 21/05/2019 ETS MUSEC BP : 4316 DOUALA TEL : 6 99 41 51 25 ;ONT ÉTÉ RETENUS COMME ADJUDICATAIRE DE L'APPEL D'OFFRE RELATIF DE CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE A ÉNERGIE SOLAIRE A EBOUH ET KM7, DANS LA COMMUNE DE BARÉ, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

11

Reference	20/C/COMMUNE DE BARE/SG/CIPM/2019 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°20/C/COMMUNE DE BARE/SG/CIPM/2019 DU 13/08/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURES D'URGENCE N° 01/AONO/CIPM/COMMUNE DE GARE/2019 DU 22/05/2019 RELATIF DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE ÉQUIPE DE PHM AU CARREFOUR LAZARE DE MBANGLA, DANS LA COMMUNE DE BARÉ, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

12

Reference	009/C/CTD-NKONGSAMBA 3/SIGAMP/2019 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUÉ N°009/C/CTD-NKONGSAMBA 3/SIGAMP/2019 DU 16/09/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AONO /CTD-NKONGSAMBA 3/CIPM /2019 DU 06 JUIN 2019, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE GARE ROUTIERE A MBAESSOUMTOU-AVIATION, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA DEPARTEMENT DU MOUNGO. REGION DU LITTORAL.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

13

Reference	013/C/C/PJA/SG/2019 DU 18/09/2019 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUÉ N°013/C/C/PJA/SG/2019 DU 18/09/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT L'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT N°006/AONR/CTDPENJA/MINDHU/CIPM/2019 DU 18 JUILLET 2019 POUR L'ELABORATION DU PLAN SOMMAIRE D'URBANISME (PSU) DDANS LA COMMUNE DE PENJA DE NJOMBE-PENJA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

14

Reference	N°016/C/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°016/C/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 24 SEPT 2019PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

15

Reference	N° 10/C/C/OMB/SPM/2019 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATSDE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09 /AONO/C/COM/CIPM/2019 DU 09/07/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE DANS LA COMMUNE D'OMBESSA.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

16

Reference	N° 09/C/C/OMB/SPM/2019 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATSDE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°08/AONO/C/COM/CIPM/2019 DU 09/07/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE DANS LA COMMUNE D'OMBESSA.
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

17

Reference	N°014 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°014 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATIONS N°009/19/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM DU 28 AOÛT 2019 RELATIVE À L'ACCOMPAGNEMENT DES 21 COMMUNES D'INTERVENTION DU PNDP DE LA RÉGION DU NORD DANS L'ÉDITION D'UN BULLETIN TRIMESTRIEL COMMUNAL D'INFORMATIONS
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

18

Reference	N°015/C/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°015/C/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 24 SEP 2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

19

Reference	N° 0013/ADD/MINEPAT/CIPM/2019 Lire
Titre/objet	ADDITIF N° 0013/ADD/MINEPAT/CIPM/2019 DU 27/09/2019 RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°0061/AONR/MINEPAT/CIPM/2019 DU 23 AOÛT 2019 EN VUE DE LA REALISATION DES ETUDES TECHNIQUES POUR LE BITUMAGE DES TRONCONS ROUTIERS GAZAWA-HINA-BOURHA ET BRETELLE TCHEVI-FRONTIERE NIGERIA ET SES AMENAGEMENTS CONNEXES, DEPARTEMENT DU MAYO TSANAGA, REGION DE L'EXTREME-NORD
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

20

Reference	N° 0014/ADD/MINEPAT/CIPM/2019 Lire
Titre/objet	ADDITIF N° 0014/ADD/MINEPAT/CIPM/2019 DU 27/09/2019 RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°047/AONO/MINEPAT/CIPM/2019 DU 09 AOÛT 2019 POUR LA CONSTRUCTION DES CHAMBRES FROIDES POSITIVES (5° - 10°) DANS LE CADRE DU SOUS-PROGRAMME DE REDUCTION DE LA PAUVRETE A LA BASE (SPRPB II), EN PROCEDURE D'URGENCE
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

21

Reference	N° 012/ADD/MINEPAT/CIPM/2019 Lire
Titre/objet	ADDITIF N° 012/ADD/MINEPAT/CIPM/2019 DU 27/09/2019 RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°060/AONO/MINEPAT/CIPM/2019 DU 23 AOÛT 2019 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET/BUREAU D'ETUDE TECHNIQUE EN VUE DE LA REALISATION DES CONTROLES TECHNIQUES DES TRAVAUX D'EXTENSION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE DANS L'ARRONDISSEMENT DE WAZA, REGION DE L'EXTREME-NORD EN PROCEDURE D'URGENCE
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

22

Reference	N°1265/CRP/MINTP/2019 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE RADIO/PRESSE N°1265/CRP/MINTP/2019 RELATIF À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N°111/AOIR/MINTP/CIPM-TERI/2019 DU 03/09/2019 EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LA RÉALISATION DES INSPECTIONS DÉTAILLÉES INITIALES DE CERTAINS OUVRAGES D'ART DU RÉSEAU ROUTIER NATIONAL. FINANCEMENT : BIP MINTP, EXERCICES 2019 ET SUIVANTS, IMPUTATIONS : 53 36 468 04 44 15 05 2031
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

23

Reference	N° 0011/ADD/MINEPAT/CIPM/2019 Lire
Titre/objet	ADDITIF N° 0011/ADD/MINEPAT/CIPM/2019 DU 21/09/2019 RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°062/AONO/MINEPAT/CIPM/2019 DU 30 AOUT 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU RESEAU D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE DE WAZA, (PHASE 2) PREMIERE ETAPE, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME-NORD, EN PROCEDURE D'URGENCE
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

24

Reference	N° 08/C/C/OMB/SPM/2019 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTATAVIS DE CONSULTATION N°02/DC/C/COM/CIPM/2019 DU 19/08/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE DANS LA COMMUNE D'OMBESSA.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

25

Reference	N°013 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°013 DECLARANT INFRACTUEUSE LA LETTRE DE DEMANDE DE COTATIONS N°012/19/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM DU 28 AOÛT 2019 RELATIVE À L'ACCOMPAGNEMENT DES 27 COMMUNES D'INTERVENTION DU PNDP DE LA RÉGION DU SUD DANS L'ÉDITION D'UN BULLETIN TRIMESTRIEL COMMUNAL D'INFORMATIONS
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

26

Reference	N°037/DC/MINADER/FS/CIPM/2019 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°082/MINADER/SG/DRFP/SM/BPE/SA/19 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°037/DC/MINADER/FS/CIPM/2019.FINANCEMENT : BUDGET DU FONDS SEMENCIER, EXERCICE 2019
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

27

Reference	N°00083/MINADER/SG/DRFP/SM/BPE/SA/19 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°00083/MINADER/SG/DRFP/SM/BPE/SA/19 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°036/DC/MINADER/FS/CIPM/2019. FINANCEMENT : BIP MINADER, EXERCICE 2019
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

28

Reference	N°081/MINADER/SG/DRFP/SM/BS/Kné/19 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°081/MINADER/SG/DRFP/SM/BS/KNÉ/19 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°039/DC/MINADER/PAPCO/CIPM/2019.FINANCEMENT : BIP MINADER-BUDGET PAPCO, EXERCICE 2019.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

29	Reference	N°079/MINADER/SG/DRFP/SM/BS/Kné/19 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°079/MINADER/SG/DRFP/SM/BS/KNÉ/19 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°032/DC/MINADER/PAGQ2C/CIPM/2019.FINANCEMENT : BIP MINADER-BUDGET PAGQ2C, EXERCICE 2019.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

30	Reference	n/a Lire
	Titre/objet	LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE I : PROJETS DE PETITE ET MOYENNE ENVERGURE)
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

31	Reference	n/a Lire
	Titre/objet	LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE II : PROJETS RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS)
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

32	Reference	N°014 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°014 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATIONS N°009/19/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM DU 28 AOÛT 2019 RELATIVE À L'ACCOMPAGNEMENT DES 21 COMMUNES D'INTERVENTION DU PNDP DE LA RÉGION DU NORD DANS L'ÉDITION D'UN BULLETIN TRIMESTRIEL COMMUNAL D'INFORMATIONS
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

33	Reference	N°013 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°013 DECLARANT INFRUCTUEUSE LA LETTRE DE DEMANDE DE COTATIONS N°012/19/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM DU 28 AOÛT 2019 RELATIVE À L'ACCOMPAGNEMENT DES 27 COMMUNES D'INTERVENTION DU PNDP DE LA RÉGION DU SUD DANS L'ÉDITION D'UN BULLETIN TRIMESTRIEL COMMUNAL D'INFORMATIONS
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

34	Reference	N°1265/CRP/MINTP/2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE RADIO/PRESSE N°1265/CRP/MINTP/2019RELATIF À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N°111/AOIR/MINTP/CIPM-TERI/2019 DU 03/09/2019 EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LA RÉALISATION DES INSPECTIONS DÉTAILLÉES INITIALES DE CERTAINS OUVRAGES D'ART DU RÉSEAU ROUTIER NATIONAL.FINANCEMENT : BIP MINTP, EXERCICES 2019 ET SUIVANTS,IMPUTATIONS : 53 36 468 04 44 15 05 2031
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

35	Reference	n/a Lire
	Titre/objet	LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02-07-2019 AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

36	Reference	N°29/DM/C-OMB/SPM/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°29/DM/C-OMB/SPM/2019PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE L'AAONO N0 09 DU 09/07 2019 RELATIF À LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'ECOLE PUBLIQUE DE GARDIÉ DANS LA COMMUNE D'OMBESSA.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

37	Reference	N°30/DM/C-OMB/SPM/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°30/DM/C-OMB/SPM/2019PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE L'AAONO N0 08 DU 09/07 2019 RELATIF À LA CONSTRUCTION D'UN PONT DÉFINITIF SUR LA RIVIÈRE OFAMA À BOURAKA DANS LA COMMUNE D'OMBESSA.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

38	Reference	009/D/CT-NKONGSAMBA 3/SG/SIGAMP/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION N°009/D/CT-NKONGSAMBA 3/SG/SIGAMP/2019 DU 16/09/2019 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

39	Reference	N°049/D/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP Lire
	Titre/objet	DECISION N°049/D/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 24 SEP 2019PORTANT ADJUDICATION DE L'AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

40	Reference	24/DM/CDB/SG-2019 DU 16/08/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°24/DM/CDB/SG-2019 DU 16/08/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°01/AONO/CIPM/COMMUNE DE GARE/2019 DU 22/05/2019 RELATIF DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE ÉQUIPE DE PHM AU CARREFOUR LAZARE DE MBANGLA, DANS LA COMMUNE DE BARÉ, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

41

Reference	N°050/D/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP Lire
Titre/objet	DECISION N°050/D/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 24 SEP 2019 PORTANT DÉCLARATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

42

Reference	N°0697/D/ MINADER/SG/DRFP/SM/BS/Kné/19 Lire
Titre/objet	DECISION N°0697/D/ MINADER/SG/DRFP/SM/BS/KNÉ/19 PORTANT OUVERTURE ET ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N°039/DC/MINADER/PAPCO/CIPM/2019 DU 21 AOÛT 2019.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

43

Reference	N°00695/D/MINADER/SG/DRFP/SM/BS/Kné/19 Lire
Titre/objet	DECISION N°00695/D/MINADER/SG/DRFP/SM/BS/KNÉ/19 PORTANT OUVERTURE ET ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N°032/DC/MINADER/PAGQ2C/CIPM/2019 DU 21 AOÛT 2019.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

44

Reference	N°00698/D/MINADER/SG/DRFP/SM/19 Lire
Titre/objet	DECISION N°00698/D/MINADER/SG/DRFP/SM/19 PORTANT OUVERTURE ET ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N°037/DC/MINADER/FS/CIPM/2019 DU 20 AOÛT 2019.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

45

Reference	N°00699/D/MINADER/SG/DRFP/SM/19 Lire
Titre/objet	DECISION N°00699/D/MINADER/SG/DRFP/SM/19 PORTANT OUVERTURE ET ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N°036/DC/MINADER/FS/CIPM/2019 DU 01 AOÛT 2019.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

46

Reference	N°31/DM/C-OMB/SPM/2019 Lire
Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°31/DM/C-OMB/SPM/2019 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE LA DC N° 02 DU 19/08 2019 RELATIF À LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM (KIT) SCOLAIRE ET PÉDAGOGIQUE, BOITE À PHARMACIE À LA COMMUNE D'OMBESSA.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

47

Reference	023/D/C/PJA/SG/2019 DU 18/09/2019 Lire
Titre/objet	DECISION N°023/D/C/PJA/SG/2019 DU 18/09/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT A L'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT N°006/A0NR/CTDPENJA/MINDHU/CIPIVI/2019 DU 18 JUILLET 2019 POUR L'ELABORATION DU PLAN SOMMAIRE D'URBANISME (PSU) DDANS LA COMMUNE DE PENJA DE NJOMBEPENJA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

48

Reference	N°113/D/C-AKGA/SG/SPM/2019 Lire
Titre/objet	DECISION N°113/D/C-AKGA/SG/SPM/2019PORTANT RÉSILIATION DU MARCHÉ RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'IN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE À L'ECOLE PUBLIQUE DE MVE
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

49

Reference	ADDITIF 1 N° 209 Lire
Titre/objet	ADDITIF 1 N° 209 À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°183/AONO/CUY/CIPM/2019 DU 29/08/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION ET D'ENTRETIEN DES FEUX TRICOLORES DANS LA VILLE DE YAOUNDE
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

50

Reference	N°1165/19/C/DG/DAF/CSBAG/CEN/YDE Lire
Titre/objet	COMMUNIQUÉ N°1165/19/C/DG/DAF/CSBAG/CEN/YDE PORTANT REPORT DES DATES DE DEPÔTS ET D'OUVERTURE DES OFFRES RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/CEN/CPM/2019 DU 02 SEPTEMBRE 2019, RELATIF A LA COUVERTURE EN ASSURANCE MULTIRISQUES DES MAGASINS ET BUREAUX TOUS RISQUES INFORMATIQUES ET STOCKS DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES DE LA CENAME (LOT UNIQUE)
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

COMMUNE D'AKONOLINGA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007(BIS)/AONO/C-AKGA/SG/CIPM/2019 DU 30/09/2019, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINS LES ÉTABLISSEMENTS DU MINISTERE DE L'ÉDUCATION DE BASE : EP DE MVE DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU(PROCÉDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
53 15 197 01 641104 2222/IU004

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des projets d'investissements publics pour le compte de l'Exercice Budgétaire 2019, **le Maire de la Commune d'Akonolinga**, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert, pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe dans certains Etablissements de l'Éducation de Base : EP de MVE dans la commune d'Akonolinga, tels qu'ils sont définis ci-après :

N° LOT	DESIGNATION DES TRAVAUX	COUT DU PROJET	ARRONDISSEMENT
	Construction d'un bloc de 02 salles de classe à l'Ecole Publique de MVE	19 000 000 FCFA	AKONOLINGA

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries en élévation ;
- La charpente et couverture ;
- Les menuiseries ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les VRD ;
- Etc.

3. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert à toute Entreprise de travaux publics de droit Camerounais

4. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (**BIP**) MINEDUB, Exercice 2019 TTC.

IMPUTATION : 53 15 197 01 641104 2222/IU00438

5. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à l'Hôtel de ville d'Akonolinga (Service de la Passation de la Procédure) au **06/680687636**

6. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à l'Hôtel de ville d'Akonolinga (**Secrétariat Général de la Procédure**) en contrepartie de la présentation de l'original de la quittance de versement de la somme non remboursable de **TRENTE-HUIT MILLE (38.000) FCFA** à la **Recette Municipale d'Akonolinga**.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées** (une pour la Passation des Marchés) au plus tard **le 25 octobre 2019 à 12 Heures** et devra porter la mention : **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007(BIS)/AONO/C-AKGA/SG/CIPM/2019 DU 30/09/2019, POUR LES TRAVAUX DE RÉNOUVELLEMENT DES SALLES DE CLASSE DANS CERTAINS ÉTABLISSEMENTS DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DE BASE : EP DE MVE D'AKONOLINGA**
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

8. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de ces travaux est de **Trois (03) mois**.

9. Recevabilité des Offres

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre figurant dans la pièce 12 du DAO d'un montant : **TROIS CENT QUATRE-VINGT MILLE (380.000) Francs CFA** et valable pendant toute la durée des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront **être impérativement produites en originaux ou en photocopie certifiée conforme par une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet...)** conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. **Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été produites avant la date d'Appel d'offres.**

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. **Notamment, l'absence de caution bancaire de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres parvenues après les date et heure limites seront irrecevables.**

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **(01) temps**. L'ouverture des pièces administratives et des offres financières aura lieu **le vendredi 25 octobre 2019 à 12 heures** à l'Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Akonolinga (CIPM), située au quartier EKAM, à l'Hôtel de ville d'Akonolinga. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

11. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- Dossier Administratif incomplet ou non conforme (sous réserve des dispositions de l'article 92(9) du Décret n°2018/366 du 14/01/2018) ;
- Fausses déclarations ou présence des pièces falsifiées (*la CIPM se réservant le droit de procéder à l'authentification de tout document*) ;
- Dossier technique ou/et financier incomplet (**hors mis les références de l'entreprise**) (**oui ou non**) ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Omission dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié (**oui ou non**) ;
- Non-respect des modèles joints en annexe (**oui ou non**) ;
- Non satisfaction d'au moins **70%** des **critères de qualification** (**oui ou non**).

- Principaux critères de qualification :

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1- Le Chiffre d'affaire moyen au cours des trois (03) derniers exercices (2016, 2017 et 2018) : au moins égal à 15.000.000FCFA ;
- 2- Les références de l'Entreprise ;
- 3- Attestation de visite des lieux cosignée par **le Maire concerné** avec un rapport descriptif accompagné des photos (**oui/non**) ;
- 4- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels (**oui/non**) ;
- 5- Planning des travaux expliqué (**oui/non**) ;
- 6- Exécution au cours des deux dernières années d'au moins deux (02) marchés de travaux similaires ayant chacun un montant supérieur à 100 millions de FCFA à la réception des travaux (**oui ou non**) ;
- 7- Méthodologie détaillée de mise en œuvre des matériaux (**oui/non**) ;
- 8- La présentation de l'Offre : intercalaires en couleur (**oui/non**) ;
- 9- L'expérience du personnel d'encadrement (**oui/non**) ;

12. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les conditions éliminatoires résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires

13. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **Quatre vingt dix (90)** jours à partir de la date limite fixée pour la réception des offres

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie d'Akonolinga (Service de la Passation des Marchés Publics)

AGENCE DE RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000244/AONO/ART/CIPM/2019 DU 09 SEPTEMBRE 2019 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DU SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (SIG) À L'AGENCE DE RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS (ART) PROCÉDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BUDGET DE L'ART EXERCICE 2019

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
222 310

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART) lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture, l'installation et la mise en service du système d'information géographique (SIG) à l'ART.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent marché comprennent la fourniture, l'installation et la mise en service du système d'information géographique (SIG) à l'ART.
Les spécifications techniques de ces équipements sont détaillées dans la Pièce N°5 (Descriptif des prestations) du présent DAO.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel à l'issue des études préalables est de **60 000 000 (soixante millions francs CFA)**.

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toute société ou entreprise spécialisée dans la fourniture, l'installation et la mise en service du Système d'Information Géographique (SIG).

5. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget de l'ART de l'exercice 2019 sur la ligne d'imputation budgétaire n° **222 310** «Matériels informatiques, réseaux et logiciels».

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés de l'ART, sise au 2^{ème} étage de l'immeuble de la Direction Générale de l'ART situé au 10^{ème} bastos, BP : 6132 Yaoundé, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Cellule des Marchés de l'ART, sise au 1^{er} étage de l'immeuble de la Direction Générale de l'ART situé à Bastos, immeuble CRISTAL, face ambassade du Nigéria, BP : 6132 Yaoundé, tél : 222 23 03 80/222 23 23 30 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **60 000 F CFA (soixante mille francs CFA)**, au titre des frais de dossier, au compte d'affectation spéciale des marchés n°335 988 de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ouvert à la BICEC, dans les Agences de tous les chefs-lieux de Région et celles des villes de Limbé et Dschang.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Cellule des Marchés de l'ART sise au 1er étage de l'immeuble de la Direction Générale de l'ART situé à Bastos, immeuble CRISTAL, face ambassade du Nigéria, BP : 6132 Yaoundé, tél : 222 23 03 80/222 23 23 30, au plus tard le **24 Octobre 2019 à 12 heures** et devra porter la mention :

« **Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°00000244/AONO/ART/CIPM/2019 du 09 Septembre 2019 pour la fourniture, l'installation et la mise en service du système d'information géographique (SIG) à l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART)** »

Procédure d'urgence

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

9. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour l'exécution des prestations objet du présent appel d'offres est de **quatre (04) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurances agréée par le Ministère chargé des finances, d'un montant **1 200 000 (un million deux cent mille) FCFA**.

Cette caution de soumission a une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date de dépôt des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **24 Octobre 2019 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de l'ART dans la salle de conférence de l'immeuble de la Direction Générale de l'ART, sis à Bastos, immeuble CRISTAL, face ambassade du Nigéria.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandaté.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- a. Dossier administratif incomplet ou pièce non conforme lors de l'ouverture des plis, après le délai de 48 heures accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer les pièces en question ;
- b. Pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- c. Non-respect des spécifications techniques majeures indiquées par des astéris dans la grille de notation ;
- d. Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- e. Note technique inférieure à 75% de OUI pour les critères essentiels ;
- f. Absence d'une autorisation de fabricant des ordinateurs portables, des micro-ordinateurs, de la station de travail, du serveur, du scanner et de la table traçante au cas où le soumissionnaire n'est pas le fabricant ou l'agrément du distributeur agréé par le fabricant ;
- g. Absence d'une autorisation de l'éditeur des logiciels ;
- h. Absence de caution de soumission.

Critères essentiels

- 1- Présentation de l'offre ;
- 2- Références pour les prestations similaires ;
- 3- Capacité technique pour l'installation, la configuration et la mise en service du SIG ;
- 4- Modalités, organisation, installation et mise en service des équipements ;
- 5- Garantie des équipements ;
- 6- Service après-vente ;
- 7- Capacité financière du prestataire 50 millions ;
- 8- Documentation
La documentation fournie avec ces différents matériels doit être rédigée en langue française et/ou anglaise. Il s'engagera à fournir une documentation en format papier et en version électronique.
Pour chaque équipement, la documentation comporte au moins :
 - une fiche technique ;
 - un manuel de l'utilisateur ;
 - un manuel de maintenance.
- 9- Formation ;
- 10- Conformité de 75% aux spécifications techniques suivant la grille de notation ;
- 11- Déclaration sur l'honneur de non abandon des marchés publics au cours des trois (03) dernières années.

La grille de notation est détaillée en page 98.

14. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire qui aura proposé l'offre évaluée la moins disante et qui aura obtenu la note technique minimale de 75% de OUI pour les critères essentiels.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés de l'ART, sise au 1er étage de l'immeuble de la Direction Générale de l'ART, sis à Bastos, immeuble CRISTAL, BP : 6132 Yaoundé, Tel : 222 23 03 80/ 222 23 23 30, Fax : 222 23 37 48.

Dénonciation

Pour toute information, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 2057 25/ 699 37 07 48.

YAOUNDE le 9 Septembre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ZOO ZAME Philemon

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°021/ AONO/FEICOM/CIPM/2019
DU 01 OCTOBRE 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CITY STADE DANS
L'ENCEINTE DU SITE ABRITANT L'IMMEUBLE SIEGE DU FEICOM REPARTIS EN DEUX (02) LOTS
FINANCEMENT : BUDGET FEICOM, EXERCICES 2019 ET SUIVANTS IMPUTATION : « 22-01-100
IMMEUBLE SIÈGE »**

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , N/A
IMPUTATION
22-01-100 IMMEUBLE SIÈGE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général du Fonds Spécial d'Equipeement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM), lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la sélection des entreprises devant exécuter les travaux de construction d'un city stade dans l'enceinte du site abritant l'immeuble siège du FEICOM, répartie en deux lots.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent tous les corps d'état prévus au cadre du devis quantitatif et estimatif notamment :

- a) Travaux préliminaires et installation de chantier
- b) Terrassements complémentaires
- c) Travaux de béton et de béton armé
- d) Travaux de maçonneries
- e) Etanchéité et isolation
- f) Charpente-Couverture-Faux plafonds
- g) Revêtements souples et durs
- h) Plomberie sanitaire - Protection incendie
- i) Electricité courant fort - courants faibles/climatisation
- j) Menuiseries métalliques
- k) Menuiseries aluminium et bois
- l) Peinture
- m) Aménagements extérieurs - réseaux divers (VRD)

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de ces prestations est de **deux cent un millions cinq cent quatre-vingt-dix-sept mille sept cent douze (201 597 712) francs CFA** pour le lot 1 et de **cent trente-huit millions quatre cent trente-deux mille huit cent dix-neuf (138 432 819) francs CFA** pour le lot 2, soit un total de **trois cent quarante millions trente mille cinq cent trente un (340 030 531) francs CFA** pour l'ensemble des deux lots.

4. Allotissement

Les prestations du présent appel d'offres sont divisées en deux lots :

- **Lot 1 : travaux de construction des gradins, vestiaires et toilettes ;**
- **Lot 2 : Travaux de construction du City Stade.**

NB : Un soumissionnaire peut être attributaire de plus d'un lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises installées au Cameroun, justifiant de bonnes aptitudes en matière de travaux de construction de bâtiment recevant du public et d'infrastructures sportives.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres National Ouvert sont financées par le budget du FEICOM, exercice 2019 et suivants, Imputation : « 22-01-100 immeuble siège ».

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis, à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnement), sise au siège du FEICOM à Yaoundé (Mimboman), BP 718 Yaoundé, FEICOM, Rue 4565 MIMBOMAN YDE 4ème, Téléphone 222 22 27 28 ; poste 17 ; Fax 222 23 17 59, Porte 11 ; Fax 222 23 17 59, dès publication du présent Avis sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de **deux cent mille Francs CFA (200.000)**.

8. Acquisition du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier peut être obtenu à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnement) sur présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable, de **deux cent mille (200 000) FCFA**, paiement effectué au compte « CAS-ARMP » à la BICEC YAOUNDE au titre des frais d'achat de dossier.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme tels, et une version électronique desdites offres, seront placées sous pli cacheté et scellé, sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire, et déposées à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnement) , sise à Mimboman, au plus tard, le 23 OCTOBRE 2019 à 14 heures ; heure locale et devront porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°021/ AONO/FEICOM/CIPM/2019 DU 23 OCTOBRE 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CITY STADE DANS L'ENCEINTE DU SITE ABRITANT L'IMMEUBLE SIEGE DU FEICOM REPARTIS EN DEUX (02) LOTS

LOT XX

IMPUTATION : « 22-01-100 Immeuble siège »
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des prestations objet du présent Appel d'Offres est de huit (08) mois pour le lot 1 et de cinq (05) mois pour le lot 2 pour chaque lot à compter de la notification de l'Ordre de Service de démarrage de celles-ci.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **quatre millions cinquante mille (4 050 000) francs CFA** pour le lot 1 et de **deux millions sept cent soixante-dix mille (2 770 000) francs CFA** pour le lot 2, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Gouverneur, Préfet, Sous-préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres aura lieu le 23 OCTOBRE 2019 à 15 heures par la Commission interne de Passation des Marchés dans la salle de réunion de la **Direction de la Mobilisation des ressources financières de la Comptabilité et du Patrimoine.**

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont :

- dossier administratif incomplet après 48 heures;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées (**la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**) ;
- non satisfaction d'au moins 75 % des critères essentiels ;
- omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
- offre financière incomplète ;
- délais d'exécution dans le planning ou la soumission, supérieur à huit (08) mois pour le lot 1 et à cinq (05) mois pour le lot 2 ;
- absence de caution de soumission.)

Critères essentiels

Les offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après :

N°	Activité	Appréciation
		Oui/Non
A)	Personnel d'encadrement (référence, qualification et CV)	
B)	les références de l'entreprise	
C)	la disponibilité du matériel et des équipements essentiels	
D)	Note méthodologique, visite de site, planning et organisation	
E)	Capacité financière	

Les détails sont indiqués dans la grille d'évaluation des offres

14. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

Toutefois, l'Autorité Contractante se réserve le droit de ne pas attribuer le marché aux entreprises se trouvant dans les cas de figure ci-après :

i. Les entreprises attributaires des marchés de travaux dans le cadre de l'exercice 2019 dont le niveau d'exécution est disproportionnel au-delà de 25 % du taux de consommation des délais à la date d'ouverture des offres.

ii Les entreprises attributaires de plusieurs marchés de travaux dans le cadre de l'exercice 2019, qui n'ont pas à la date d'ouverture des offres, livré au moins 80 % des marchés de leurs portefeuilles.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnement) du FEICOM, Tél : 222 22 27 28, Poste 17, Porte 11, BP : 718 YAOUNDE, FEICOM, Rue 4565. Fax : (237) 222 23 17 59.

YAOUNDE le 27 Septembre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Philippe Camille

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°020/AONO/FEICOM/CIPM/2019
DU 01 OCTOBRE 2019 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'EXPERTISE FISCALE AUX FINS D'UNE
MISSION DE CONSEIL FISCAL ET D'ASISTANCE FISCALE AUPRES DU FEICOM AU TITRE DES
EXERCICES 2019, 2020 ET 2021 FINANCEMENT : BUDGET DU FEICOM « 61-20-500 », HONORAIRES
VERSÉS**

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , N/A
IMPUTATION
« 61-20-500 », HONORAIRES VERS

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le but d'assurer une veille fiscale et le respect de la réglementation en matière fiscale des opérations qu'effectue le FEICOM, le Directeur Général du Fonds Spécial d'Equipeement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM), Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence en vue du recrutement d'un Cabinet d'Expertise fiscale aux fins d'une mission de conseil fiscal et d'assistance fiscale auprès du FEICOM pour les exercices 2019, 2020 et 2021.

2. Consistance des prestations

Le Cabinet devra vérifier la conformité et la sincérité des déclarations fiscales, douanières, les télé déclarations des cotisations sociales faites par le FEICOM, veiller à l'acquittement à temps et exact des différentes obligations fiscales et sociales du FEICOM. A cet effet, il devra au préalable, procéder à un audit fiscal complet axé sur la pertinence de l'organisation, du monitoring des structures internes impliquées dans les opérations fiscales et comptables et l'élaboration d'une stratégie de mise en œuvre des recommandations issues de l'Audit fiscal couvrant les exercices 2019, 2020 et 2021 conformément au présent DAO.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la prestation étalée est de trente millions (30 000 000) Francs CFA TTC.

4. Allotissement

Le présent appel d'offres est lancé en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Cabinets de conseils fiscaux inscrits à l'ordre.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget du FEICOM « 61-20-500 », honoraires versés, exercices 2019, 2020 et 2021.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM sise à la Direction Générale MIMBOMAN Yaoundé, BP 718, Tél/Fax : (237) 222 22 27 28 / 222 23 17 59 dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM sise à MIMBOMAN Yaoundé, BP 718, Tél/Fax : (237) 222 22 27 28 / 222 23 17 59 dès publication du présent Avis sur présentation d'une quittance attestant du versement de la somme non remboursable de cinquante mille (50 000) Francs CFA dans le Compte Spécial CAS – ARMP ouvert dans les Agences BICEC.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine du FEICOM (Service des Marchés et Approvisionnements), sise à Mimboman, au plus tard le 23 OCTOBRE 2019 à 14 heures précises et devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°020 /AONO/FEICOM/CIPM/2019 DU 01 OCTOBRE 2019

POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'EXPERTISE FISCALE AUX FINS D'UNE MISSION DE CONSEIL FISCAL ET D'ASISTANCE FISCALE AUPRES DU FEICOM AU TITRE DES EXERCICES 2019, 2020 et 2021

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Délai de Livraison

La mission couvre la période du 01 janvier 2019 au 31 décembre 2021. Elle est marquée par la production et les recettes des rapports trimestriels, semestriels ou annuels dans les 15 jours suivant la période visée et dans le respect de la réglementation.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un Etablissement financier de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de six cent mille (600 000) Francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Cette caution doit obligatoirement être acquittée à la main par le banquier ou l'assureur selon le cas.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature du présent Avis.

Les offres parvenues après la date et l'heure limites de dépôt ne seront pas recevables

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis, qui se fera en deux (02) temps, aura lieu le 23 OCTOBRE 2019 à 15 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés du FEICOM dans la salle de réunions de la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine sis au siège social du FEICOM à Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

CRITERES ELIMINATOIRES

1. Absence ou non-conformité du dossier administratif après expiration du délai de grâce (48 heures) ;
2. fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
3. offre technique non-conforme aux TDR ;
4. absence de TDR paraphés ;
5. absence de caution de soumission ;
6. présence d'informations financières dans l'offre technique ;
7. offre technique inférieure à 75% ;
8. absence de présentation d'une attestation d'inscription au tableau de l'Ordre des conseils fiscaux en cours de validité au 1^{er} janvier 2019.
9. avoir accompagné un Etablissement Public dans ce domaine au moins pour une période de 03 ans ;

CRITERES ESSENTIELS

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur les aspects suivants :

1. Présentation générale de l'offre ;
2. Méthodologie d'exécution des prestations ;
3. Qualification et compétences du personnel clé pour la mission ;
4. Références du Cabinet dans les missions similaires ;
5. Moyens matériels.

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant obtenu une note technique au moins égale à 75 points sur 100 seront ouvertes pour la suite de la procédure.

15. Attribution

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection par points, conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours au- delà de la date limite de validité des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM :

Tél : (237) 222 22 27 28, Poste 217 Porte 11, BP :718 Yaoundé, Fax : (237) 222 23 17 59.

NB : « pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la CONAC aux numéros suivants : 222 20 37 32/658 262 682/651 649 194 »

YAOUNDE le 27 Septembre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Philippe Camille

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°0064/AONR/MINEPAT/CIPM/2019 DU 02 SEPTEMBRE 2019 POUR LA SÉLECTION D'UN CONSULTANT EN VUE DE L'ACTUALISATION DU GLOSSAIRE DE LA CHAÎNE PLANIFICATION-PROGRAMMATION-BUDGETISATION-SUIVI/EVALUATION (PPBS), EN PROCÉDURE D'URGENCE

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
52 22 304 330031 2029

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans la perspective de l'amélioration du processus de planification stratégique, le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT) lance un Avis d'Appel d'Offres National Restreint pour le recrutement d'un Cabinet en vue de l'actualisation du Glossaire de la Chaîne Planification-Programmation-Budgétisation-Suivi/évaluation (PPBS).

2. Consistance des prestations

Les prestations des consultants consistent à améliorer qualitativement et quantitativement les informations mises à disposition dans le glossaire actuel et en favoriser l'exploitation dans le cadre du fonctionnement de la chaîne PPBS, en vue d'une amélioration globale du processus budgétaire de l'Etat.

De façon spécifique, il s'agira :

- d'identifier l'ensemble des notions essentielles utilisées dans la chaîne PPBS au Cameroun ;
- de les définir, les illustrer et les référencer de façon adéquate.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **20 000 000 FCFA (vingt millions francs CFA)** pour deux (02) mois.

4. Allotissement

Les prestations sont regroupées en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux Bureaux d'Etudes et cabinets retenus dans le cadre de L'Avis Général à Manifestation d'Intérêt **N°02/AGAMI/MINEPAT/SG/DAG/SDB/SMP DU 8 février 2019 pour les travaux de Planification, Prospectives Economiques, Évaluation des projets.** Il s'agit de :

N°	ENTREPRISES	ADRESSE
01	ETS NAT ENGINEERING SOLUTION	BP : 876 Yaoundé Tel. : 695 33 29 26
02	ETS. LE CORRIDOR	BP : Yaoundé Tél : 655 03 11 27
03	CABINET MAAH MAAH ET ASSOCIE	BP : 25698 Yaoundé Tel : 234 58 69 74
04	ETS MT EXPRESS	BP : 13390 Yaoundé, Tel : 675 48 72 14, 243 71 92 82
05	POLYGONE SARL	BP : 5487 Yaoundé Tel : 696 63 54 78

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le **budget du MINEPAT Exercice 2019 ; IMPUTATION : 52 22 304 330031 2029**

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent Avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, porte 217, à l'immeuble rose du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à Yaoundé, Tél : 222 22 41 28.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, porte 217, à l'immeuble rose du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à Yaoundé, contre présentation de l'original de la quittance de versement au Trésor Public d'une somme non-remboursable de **quinze mille (15 000) FCFA**, représentant les frais d'acquisition du dossier.

Lors du retrait du Dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer au Service des Marchés Publics du MINEPAT, en indiquant leur adresse complète (boîte postale, N° de téléphone, fax).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra être déposée à la porte 217, à l'immeuble rose du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à Yaoundé, au plus tard **le 03 octobre 2019 à 13 heures, heure locale**, revêtue de la mention suivante :

*AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°0064/AONR/MINEPAT/CIPM/2019 DU 02 SEPTEMBRE 2019
POUR LA SELECTION D'UN CONSULTANT EN VUE DE L'ACTUALISATION DU GLOSSAIRE DE LA CHAÎNE
PLANIFICATION-PROGRAMMATION-BUDGETISATION-SUIVI/EVALUATION (PPBS), EN PROCEDURE D'URGENCE
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

10. Délai de Livraison

Le délai d'exécution des prestations est de **deux (02) mois**.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou d'un Etablissement financier agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de : **400 000 (quatre cent mille) francs CFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

A la place de cette caution de soumission, et conformément à l'arrêté n°093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du DAO, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale. Les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **03 octobre 2019** à partir de 14 heures par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés Publics auprès du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire dans la salle de la Commission, sis au bâtiment Annexe 1, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note supérieure ou égale à 70% des points.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Absence d'une Pièce administrative ou non-conformité au-delà de 48 heures ;
- Fausses déclarations, falsification des pièces ;
- Présence d'informations financières dans l'offre technique ou l'offre administrative ;
- Omission dans le bordereau ou dans le DQE d'un prix unitaire quantifié ;
- Note technique inférieure à **70/100 points**.

Critères essentiels

- Présentation de l'offre 05 points
- Références du prestataire (Expérience et Réalisations antérieures) 10 points
- Compréhension de la mission 30 points
- Moyens humains 45 points
- Moyens logistiques 10 points

14. Attribution

La Lettre-commande sera attribué au soumissionnaire dont l'offre sera jugée la **mieux disante**.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables , à la **Direction des Affaires Générales au Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Service des Marchés Publics**, immeuble rose, porte 217, Tél : 222 22 41 28.

YAOUNDE le 2 Septembre 2019

Le MINISTRE

ALAMINE OUSMANE MEY

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°065/AONR/MINEPAT/CIPM/2019 DU 2 SEPTEMBRE 2019 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE DE L'ACTUALISATION DU GUIDE METHODOLOGIQUE DE PLANIFICATION STRATEGIQUE ET L'ELABORATION D'UN DOCUMENT DE MANAGEMENT STRATEGIQUE, EN PROCEDURE D'URGENCE

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
52 22 304 330031 2029

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans la perspective de l'amélioration du processus de planification stratégique, le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT) lance un Avis d'Appel d'Offres National Restreint pour le recrutement d'un Cabinet en vue de l'actualisation du guide de planification stratégique, afin de mieux encadrer ledit processus et de définir les canons méthodologique dans ce domaine.

2. Consistance des prestations

- Les prestations des consultants consistent à accompagner le Gouvernement du Cameroun, en particulier le MINEPAT, dans l'actualisation du Guide Méthodologique de Planification Stratégique de 2011 et l'élaboration d'un document de management stratégique.
- Plus spécifiquement, il s'agira :
 - de proposer un cadre global de planification au Cameroun ;
 - d'harmoniser les concepts de la planification avec ceux des autres maillons de la chaîne PPBS
 - de fixer les principes directeurs de l'élaboration d'une stratégie (flexibilité, sélectivité, participation des parties prenantes, réalisme des actions arrêtées) ;
 - de fixer les principes directeurs de la formulation des programmes ;
 - de définir le cadrage général des instruments de planification suivant l'horizon temporel et leur importance ;
 - de décrire et de documenter les différentes étapes du processus de planification au Cameroun ;
 - de proposer un processus de validation des documents de planification robuste et précis ;
 - de fixer les canons méthodologiques, orientés vers la performance et les résultats, pour tout document de stratégie ;
 - de proposer un calendrier d'élaboration des différents documents de planification.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **90 000 000 FCFA (Quatre Vingt Dix Millions) francs CFA.**

4. Allotissement

Les prestations sont regroupées en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux Bureaux d'Etudes et cabinets retenus dans le cadre de L'Avis Général à Manifestation d'Intérêt **N°02/AGAMI/MINEPAT/SG/DAG/SDB/SMP DU 8 février 2019 pour les travaux de Planification, Prospectives Economiques, Évaluation des projets.** Il s'agit de :

N°	ENTREPRISES	ADRESSE
01	ETS NAT ENGINEERING SOLUTION	BP : 876 Yaoundé, Tel. : 695 33 29 26
02	ETS. LE CORRIDOR	BP : Yaoundé, Tél : 655 03 11 27
03	CABINET MAAH MAAH ET ASSOCIE	BP : 25698 Yaoundé, Tel : 234 58 69 74
04	ETS MT EXPRESS	BP : 13390 Yaoundé, Tel : 675 48 72 14, 243 71 92 82
05	POLYGONE SARL	BP : 5487 Yaoundé, Tel : 696 63 54 78

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le **budget du MINEPAT Exercice 2019 ; IMPUTATION : 52 22 304 330031 2029**

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent Avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, porte 217, à l'immeuble rose du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à Yaoundé, Tél : 222 22 41 28

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, porte 217, à l'immeuble rose du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à Yaoundé, contre présentation de l'original de la quittance de versement au Trésor Public d'une somme non-remboursable de **cent mille (100 000) FCFA**, représentant les frais d'acquisition du dossier.

Lors du retrait du Dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer au Service des Marchés Publics du MINEPAT, en indiquant leur adresse complète (boîte postale, N° de téléphone, fax).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra être déposée à la porte 217, à l'immeuble rose du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à Yaoundé, au plus tard **le 01 octobre 2019 à 13 heures, heure locale**, revêtue de la mention suivante :

AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°065/AONR/MINEPAT/CIPM/2019 DU 2 SEPTEMBRE 2019 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE DE L'ACTUALISATION DU GUIDE METHODOLOGIQUE DE PLANIFICATION STRATEGIQUE ET L'ELABORATION D'UN DOCUMENT DE MANAGEMENT STRATEGIQUE, EN PROCEDURE D'URGENCE
« A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des prestations est de **deux (02) mois**.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou d'un Etablissement financier agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de : **1 800 000 (un million huit cent mille) francs CFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. A la place de cette caution de soumission, et conformément à l'arrêté n°093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du DAO, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale. Les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **01 octobre 2019** à partir de 14 heures par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés Publics auprès du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire dans la salle de la Commission, sis au bâtiment Annexe 1, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier. Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note supérieure ou égale à 70% des points.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Absence d'une Pièce administrative ou non-conformité au-delà de 48 heures ;
- Fausses déclarations, falsification des pièces ;
- Présence d'informations financières dans l'offre technique ou l'offre administrative ;
- Omission dans le bordereau ou dans le DQE d'un prix unitaire quantifié ;
- Note technique inférieure à **70/100 points**.
- **Critères essentiels**

- Présentation de l'offre 05 points
- Références du prestataire (Expérience et Réalisations antérieures) 10 points
- Compréhension de la mission 30 points
- Moyens humains 45 points
- Moyens logistiques 10 points

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables , à la **Direction des Affaires Générales au Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Service des Marchés Publics**, immeuble rose, porte 217, Tél : 222 22 41 28.

YAOUNDE le 2 Septembre 2019

Le MINISTRE

ALAMINE OUSMANE MEY

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°066/AONR/MINEPAT/CIPM/2019 DU 2 SEPTEMBRE 2019 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE DE L'ÉVALUATION DU FONCTIONNEMENT DES COMITÉS INTERNES PLANIFICATION-PROGRAMMATION-BUDGETISATION-SUIVI/EVALUATION (PPBS), EN PROCÉDURE D'URGENCE

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
52 22 304 330031 2029

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans la perspective de la redynamisation des Comités internes de Planification-Programmation-Budgétisation-Suivi/évaluation (PPBS), le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT) lance un Avis d'Appel d'Offres National Restreint pour le recrutement d'un Cabinet en vue de l'évaluation de leur fonctionnement.

2. Consistance des prestations

Les prestations des consultants consistent à évaluer le fonctionnement de la chaîne PPBS au sein des Administrations Publiques afin de proposer des actions et mesures pour améliorer la coordination, le pilotage, le suivi/évaluation de la mise en œuvre des politiques publiques à travers cette chaîne.

- De façon spécifique, il s'agira :
- d'évaluer la mise en place des Comités internes PPBS et d'analyser leur fonctionnement ;
- d'établir et d'analyser pour chaque Administration la situation précise de la production technique relative à la chaîne PPBS ;
- d'apprécier les mécanismes mis en place pour assurer la disponibilité et l'utilisation de cette production technique ;
- d'identifier et d'analyser les contraintes internes et externes au fonctionnement de la chaîne PPBS ;
- de proposer des actions et mesures à prendre pour améliorer le dispositif.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **87 000 000 FCFA (Quatre Vingt Sept Millions) francs CFA.**

4. Allotissement

Les prestations sont regroupées en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux Bureaux d'Etudes et cabinets retenus dans le cadre de L'Avis Général à Manifestation d'Intérêt **N°02/AGAMI/MINEPAT/SG/DAG/SDB/SMP DU 8 février 2019 pour les travaux de Planification, Prospectives Economiques, Évaluation des projets.** Il s'agit de :

N°	ENTREPRISES	ADRESSE
01	ETS NAT ENGINEERING SOLUTION	BP : 876 Yaoundé, Tel. : 695 33 29 26
02	ETS. LE CORRIDOR	BP : Yaoundé, Tél : 655 03 11 27
03	CABINET MAAH MAAH ET ASSOCIE	BP : 25698 Yaoundé, Tel : 234 58 69 74
04	ETS MT EXPRESS	BP : 13390 Yaoundé, Tel : 675 48 72 14, 243 71 92 82
05	POLYGONE SARL	BP : 5487 Yaoundé, Tel : 696 63 54 78

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le **budget du MINEPAT Exercice 2019 ; IMPUTATION : 52 22 304 330031 2029**

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent Avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, porte 217, à l'immeuble rose du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à Yaoundé, Tél : 222 22 41 28

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, porte 217, à l'immeuble rose du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à Yaoundé, contre présentation de l'original de la quittance de versement au Trésor Public d'une somme non-remboursable de cent mille (100 000) FCFA, représentant les frais d'acquisition du dossier.

Lors du retrait du Dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer au Service des Marchés Publics du MINEPAT, en indiquant leur adresse complète (boîte postale, N° de téléphone, fax).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra être déposée à la porte 217, à l'immeuble rose du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à Yaoundé, au plus tard le 01 **octobre 2019** à 13 heures, heure locale, revêtue de la mention suivante :

*AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°066/AONR/MINEPAT/CIPM/2019 DU 2 SEPTEMBRE 2019 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE DE L'EVAVUATION DU FONCTIONNEMENT DES COMITES INTERNES PLANIFICATION-PROGRAMMATION-BUDGETISATION-SUIVI/EVALUATION (PPBS), EN PROCEDURE D'URGENCE
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des prestations est de **deux (02) mois**.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou d'un Etablissement financier agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de : **1 500 000 (un million cinq cent mille) francs CFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

A la place de cette caution de soumission, et conformément à l'arrêté n°093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du DAO, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale. Les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 01 **octobre 2019** à partir de 14 heures par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés Publics auprès du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire dans la salle de la Commission, sis au bâtiment Annexe 1, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier. Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note supérieure ou égale à 70% des points.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Absence d'une Pièce administrative ou non-conformité au-delà de 48 heures ;
- Fausses déclarations, falsification des pièces ;
- Présence d'informations financières dans l'offre technique ou l'offre administrative ;
- Omission dans le bordereau ou dans le DQE d'un prix unitaire quantifié ;
- Note technique inférieure à 70/100 points.

Critères essentiels

- Présentation de l'offre
- Références du prestataire (Expérience et Réalisations antérieures)
- Compréhension de la mission
- Moyens humains
- Moyens logistiques

14. Attribution

La Lettre-commande sera attribué au soumissionnaire dont l'offre sera jugée la **mieux disante**.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, à la Direction des Affaires Générales au Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Service des Marchés Publics, immeuble rose, porte 217, Tél : 222 22 41 28.

YAOUNDE le 2 Septembre 2019

Le MINISTRE

ALAMINE OUSMANE MEY

SOCIETE COOPERATIVE SIMPLIFIE DE LA PORCICULTURE

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°001/DC/SCOOPS-PORC/CIPM/2019 DU 01 OCTOBRE 2019 DÉSIGNATION DES TRAVAUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT DE REPRODUCTION, D'UN BATIMENT A USAGE DE QUARANTAINE, D'UN BATIMENT A USAGE DE SAS D'ENTREE, D'UN BATIMENT A USAGE DE MAGASIN ET PROVENDERIE ET D'UNE CLOTURE DE BIOSECURITE EN GRILLAGE CLOTURE AU PROFIT DE SCOOPS-PORC FINANCEMENT : PRODEL/SCOOPS-PORC /CEPI SA DÉLAI D'EXÉCUTION (EN JOURS CALENDAIRES) CENT VINGT JOURS (120) JOURS MONTANT TTC 25 554 000 F CFA

FINANCEMENT
 BUDGET AUTONOME (BA) , PRODEL/ SCOOPS-PORC /CEPI SA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Participation et origine

La participation à cet appel à concurrence est ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotation.

2. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par La SCOOPS-PORC, Autorité Contractante, pour le compte de la SCOOPS-PORC, Maître d'Ouvrage, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.

Un dossier de demande de cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à votre disposition par La SCOOPS-PORC. Le dossier de demande de cotation peut être aussi retiré gratuitement à Mfou au CRATAD à partir du 02 Octobre 2019 pendant les jours ouvrables, entre 8 heures 00 et 15 heures 30mm, dès publication du présent Avis.

3. Remises des offres

Le soumissionnaire placera l'original et quatre (04) copies de son offre dans une enveloppe adressée au Président de la SCOOPS-PORC (Autorité Contractante), à déposer à Mfou au CRATAD.
 L'enveloppe cachetée portera la mention :

**« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION
 N° 001 /DC/SCOOPS-PORC/CIPM/2019 DU 01 Octobre 2019**

POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT DE REPRODUCTION, D'UN BATIMENT A USAGE DE QUARANTAINE, D'UN BATIMENT A USAGE DE SAS D'ENTREE, D'UN BATIMENT A USAGE DE MAGASIN ET PROVENDERIE ET D'UNE CLOTURE DE BIOSECURITE EN GRILLAGE CLOTURE AU PROFIT DE SCOOPS-PORC.

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" ».

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres	Le 21 Octobre 2019, à 12 heures
Lieu de dépôt	A Mfou lieu dit CRATAD

4. Delai de Livraison

Cent vingt jours (120) Jours

5. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SCOOPS-PORC en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, à la date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis	Le 21 Octobre 2019, à 13 heures
Lieu d'ouverture des plis	A Mfou lieu dit CRATAD

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lues à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la SCOOPS-PORC, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

YAOUNDE le 1 Octobre 2019

Le PRÉSIDENT

MOUDOU ZAMBO PIERRE

SOCIETE COOPERATIVE SIMPLIFIE DE LA PORCICULTURE

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°002 /DC/SCOOPS-PORC/CIPM/2019 DU
01/10/2019 DÉSIGNATION DES TRAVAUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE PORCHERIE
D'ENGRAISSEMENT AU PROFIT DE SCOOPS-PORC FINANCEMENT : PRODEL/ SCOOPS-PORC /CEPI SA
DÉLAI D'EXÉCUTION (EN JOURS CALENDAIRES) CENT VINGT JOURS (120) JOURS MONTANT TTC 28
602 000 F CFA**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , PRODEL/ SCOOPS-PORC /CEPI SA

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Participation et origine

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotation.

2. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par La SCOOPS-PORC, Autorité Contractante, pour le compte de la SCOOPS-PORC, Maître d'Ouvrage, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.

Un dossier de demande de cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à votre disposition par La SCOOPS-PORC. Le dossier de demande de cotation peut être aussi retiré gratuitement à A MFOU lieu-dit CRATAD, Tél : 697 867 105 à partir du 02 Octobre 2019 pendant les jours ouvrables, entre 8 heures 00 et 15 heures 30mm, dès publication du présent Avis.

3. Remises des offres

Le soumissionnaire placera l'original et quatre (04) copies de son offre dans une enveloppe adressée au Président de la SCOOPS-PORC (Autorité Contractante), à déposer à MFOU au CRATAD.

L'enveloppe cachetée portera la mention :

« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION

N° 002 /DC/SCOOPS-PORC/CIPM/2019 DU 01/10/2019

POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE PORCHERIE D'ENGRAISSEMENT AU PROFIT DE SCOOPS-PORC.

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" ».

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres	Le 21 Octobre 2019, à 12 heures
Lieu de dépôt	A MFOU lieu-dit CRATAD

4. Délai de Livraison

Cent vingt jours (120) Jours

5. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SCOOPS-PORC en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, à la date, heure et adresse précisées dans la lettre

de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis	Le 21 Octobre 2019, à 13 heures
Lieu d'ouverture des plis	A MFOU lieu-dit CRATAD

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lues à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la SCOOPS-PORC, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

YAOUNDE le 1 Octobre 2019

Le PRÉSIDENT

MOUDOU ZAMBO PIERRE

COMMUNE DE BARE BAKEM

COMMUNIQUE N°21 /C/COMMUNE DE BARE/SG/CIPM/2019 DU 13/08/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURES D'URGENCE N° 002/AONO/CIPM/COMMUNE DE BARE/2019 DU 21/05/2019 ETS MUSEC BP : 4316 DOUALA TEL : 6 99 41 51 25 ;ONT ÉTÉ RETENUS COMME ADJUDICATAIRE DE L'APPEL D'OFFRE RELATIF DE CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE A ÉNERGIE SOLAIRE A EBOUH ET KM7, DANS LA COMMUNE DE BARÉ, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Maire de la Commune de Baré communique:**

Par Décision N°021/D/CDB/SG/CIPM/2019 du 13/08/2019

L'entreprise ci-dessous a été retenue comme adjudicataire du contrat relatif à l'appel d'offres suscité.

intitulé du projet	attributaire	' Montants TIC II' CFA)	Délai de livraison
CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE A ENERGIE SOLAIRE A EBOUH ET KM7	ETS MUSEC	44 989 805 (Quarante-quatre millions neuf cent quatre-neuf mille huit cent cinq) francs CFA.	90 (quatre-vingt-dix) jours Calendaires

Ladite entreprise à est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué et au plus tard dans les 07(sept) jours qui suivent, sous peine d'annulation, au service du Secrétariat Général de la commune de Baré pour la mise au point du contrat correspondant.

*BARE le 13 Aout 2019**Le MAIRE***NKWEJA Patrice**

COMMUNE DE BARE BAKEM

COMMUNIQUE N°20/C/COMMUNE DE BARE/SG/CIPM/2019 DU 13/08/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURES D'URGENCE N° 01/AONO/CIPM/COMMUNE DE GARE/2019 DU 22/05/2019 RELATIF DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE ÉQUIPE DE PHM AU CARREFOUR LAZARE DE MBANGLA, DANS LA COMMUNE DE BARÉ, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Baré communique:

Par Décision N°021/D/CDB/SG/CIPM/2019 du 13/08/2019

L'entreprise ci-dessous a été retenue comme adjudicataire du contrat relatif à l'appel d'offres suscité.

intitulé du projet	attributaire	' Montants TIC II' CFA)	Délai de livraison
construction d'un forage équipe de PHM au carrefour LAZARE de MBANGLA	ETS MUSEC BP : 4316 DOUALA TEL : 6 99 41 51 25	7 986 173 (Sept millions neuf cent quatre-vingt-dix-sept mille) francs CFA	90 (quatre-vingt-dix) jours Calendaires

Ladite entreprise à est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué et au plus tard dans les 07(sept) jours qui suivent, sous peine d'annulation, au service du Secrétariat Général de la commune de Baré pour la mise au point du contrat correspondant.

BARE le 13 Aout 2019

Le MAIRE

NKWEJA Patrice

COMMUNE DE NKONGSAMBA 3E

COMMUNIQUÉ N°009/C/CTD-NKONGSAMBA 3/SIGAMP/2019 DU 16/09/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AONO /CTD-NKONGSAMBA 3/CIPM /2019 DU 06 JUIN 2019, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE GARE ROUTIERE A MBARESSOUMTOU-AVIATION, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA DEPARTEMENT DU MOUNGO. REGION DU LITTORAL.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba Sème' communique : Par Décision N° 009/C/CTD-NKONGSAMBA 3/SIGAMP/2019 DU 16/09/2019
L'entreprise ci-dessous a été retenue comme adjudicataire du contrat relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert suscité.

Intitulé du projet	attributaire	Montants TTC (FCFA)	Délai de livraison
Travaux de Construction d'une Gare Routière à Mbaressoumtou-Aviation	ETS YOUB'SON BP : Yaoundé Tél: 697 55 54 89	49 994 407 (Quarante neuf millions neuf cent quatre vingt quatorze mille quatre cent sept) FCFA TTC	Quatre-vingt-dix (90) jours calendaires

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation, à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) pour la mise au point du contrat correspondant.

NKONGSAMBA le 10 Septembre 2019

Le MAIRE

ESSAME MBOULA Elise Henriette

COMMUNE DE PENJA

COMMUNIQUÉ N°013/C/C/PJA/SG/2019 DU 18/09/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT L'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT N°006/AONR/CTDPENJA/MINDHU/CIPM/2019 DU 18 JUILLET 2019 POUR L'ELABORATION DU PLAN SOMMAIRE D'URBANISME (PSU) DDANS LA COMMUNE DE PENJA DE NJOMBE-PENJA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Penja communique :

Par Décision N°013/D/C/PJA/SG/ 2019 du 18/09/2019

L'Avis d'Appel d'Offres National Restreint N°006/AONR/C/PENJA/C1PM/2019 du 18 Juillet 2019 pour l'Élaboration du Plan Sommaire d'Urbanisme dans la Commune de Penja, est **annulé**.

PENJA le 18 Septembre 2019

Le MAIRE

NKAHACK Jean Pierre

MINISTERE DU COMMERCE

**COMMUNIQUEN°016/C/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 24 SEPT 2019PORTANT PUBLICATION
DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre du Commerce communique :

L'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°00006/AONO-PU/MINCOMMERCE/CIPM/2019 relatif à l'acquisition du matériel roulant au profit du Ministère du Commerce est déclaré infructueux.

YAOUNDE le 24 Septembre 2019

Le MINISTRE

MBARGA ATANGANA Luc Magloire

COMMUNE D'OMBESSA

**COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT N°09 /AONO/C/COM/CIPM/2019 DU 09/07/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE DANS LA
COMMUNE D'OMBESSA.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Ombessa, Maître d'Ouvrage, communique.

L'ETS ci-dessous est déclaré adjudicataire du marché ci-après :

N°	ENTREPRISE	MARCHE	MONTANT HORS TAXE (en F CFA)	MONTANT TTC (en F CFA)	DELAI D'EXECUTION
<u>01</u>	ETS NOUNDOU & FILS BP:2990 YAOUNDE TEL: 667 61 18 88	construction d'un bloc de deux salles de classe à l'Ecole Publique de Gardié dans la commune d'Ombessa	- - 14 255 765	- - 17 000 000	- - 90 jours

La prestation objet dudit marché sera exécutée dans les délais prévus sur le tableau ci-dessus à compter de la date de notification de l'ordre de service.

Le représentant de cet ETS est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à la **Mairie d'Ombessa**, pour l'établissement du marché.

OMBESSA le 12 Aout 2019

Le MAIRE

ADEBADA JOSEPH

COMMUNE D'OMBESSA

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°08/AONO/C/COM/CIPM/2019 DU 09/07/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE DANS LA COMMUNE D'OMBESSA.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Ombessa, Maître d'Ouvrage, communique.

L'ETS ci-dessous est déclaré adjudicataire du marché ci-après :

N°	ENTREPRISE	MARCHE	MONTANT HORS TAXE (en F CFA)	MONTANT TTC (en F CFA)	DELAI D'EXECUTION
01	ETS NOUNDOU & FILS BP:2990 YAOUNDE TEL: 667 61 18 88	construction d'un pont définitif sur la rivière OFAMA à Bouraka dans la commune d'Ombessa	- - 21 048 218	- - 25 100 000	- - 90 jours

La prestation objet dudit marché sera exécutée dans les délais prévus sur le tableau ci-dessus à compter de la date de notification de l'ordre de service.

Le représentant de cet ETS est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à la **Mairie d'Ombessa**, pour l'établissement du marché.

OMBESSA le 12 Aout 2019

Le MAIRE

ADEBADA JOSEPH

PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF

COMMUNIQUE N°014 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATIONS N°009/19/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM DU 28 AOÛT 2019 RELATIVE À L'ACCOMPAGNEMENT DES 21 COMMUNES D'INTERVENTION DU PNDP DE LA RÉGION DU NORD DANS L'ÉDITION D'UN BULLETIN TRIMESTRIEL COMMUNAL D'INFORMATIONS

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Pays/Nom du projet : Cameroun/Programme National de Développement Participatif (PNDP).

Description du marché : Accompagnement des 21 communes d'intervention du PNDP de la Région du Nord dans l'édition d'un bulletin trimestriel communal d'informations

Délai d'exécution du contrat : Douze (12) mois Quatorze dès notification de l'ordre de service.

Délai de livraison des bulletins : 08 jours après notification du BAT

Date de signature du Contrat : En cours

Soumissionnaire	Montant TTC en chiffre et en lettres (FCFA)		Observations
LES EDITIONS ROUSSEAU SARL	9 960 952	Neuf millions neuf cent soixante mille neuf cent cinquante-deux	Offre conforme pour l'essentiel et la moins disante

AUTRE PRESTATAIRE EVALUE		
Soumissionnaire	Montant TTC proposé	Observations
KRIMIGRAPHIC GROUP MEDIA SARL	9 350 000	Offre non conforme pour l'essentiel

Le Prestataire retenu à l'issue de l'analyse est invité à prendre attache avec la Cellule Nationale de Coordination du PNDP au lieu-dit pont-dragages, après la résidence de l'ambassadeur de Côte d'Ivoire, non loin des bureaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture/UNESCO et du Programme des Nations Unies pour le Développement /PNUD, pour la finalisation et la signature du Contrat y relatif.

Par ailleurs, le Prestataire n'ayant pas été retenu est prié de bien vouloir retirer son offre sous huitaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, celle-ci sera détruite.

YAOUNDE le 1 Octobre 2019

Le COORDONNATEUR NATIONAL

NGA MARIE MADELEINE

MINISTERE DU COMMERCE

**COMMUNIQUE N°015/C/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 24 SEP 2019 PORTANT PUBLICATION
DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre du Commerce communique :

Le soumissionnaire ci-après est déclaré adjudicataire de la Lettre Commande relative à l'Avis de Consultation pour la Demande de Cotation ci -dessous :

LIBELLE	OBJET	ATTRIBUTAIRE
N°0001/DC/MINCOMMERCE/CIPM/2019 DU 09 AOÛT 2019	ACQUISITION DES ORDINATEURS COMPLETS AU MINISTÈRE DU COMMERCE	EMERAUDES COMPUTER AND BUSINESS Délai : 45 jours Montant TTC : 10 631 138 FCFA

Le soumissionnaire attributaire est invité à se présenter, dès publication du présent communiqué, à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés Publics, porte 102), pour l'élaboration du projet de lettre - commande.

Les entreprises dont les offres n'ont pas été retenues sont priées de bien vouloir les retirer sous quinzaine au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés (porte 102). Passé ce délai, les dites offres seront purement et simplement détruites./-

YAOUNDE le 24 Septembre 2019

Le MINISTRE

MBARGA ATANGANA Luc Magloire

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

**ADDITIF N° 0013/ADD/MINEPAT/CIPM/2019 DU 27/09/2019 RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL RESTREINT N°0061/AONR/MINEPAT/CIPM/2019 DU 23 AOUT 2019 EN VUE DE LA
REALISATION DES ETUDES TECHNIQUES POUR LE BITUMAGE DES TRONCONS ROUTIERS
GAZAWA-HINA-BOURHA ET BRETELLE TCHEVI-FRONTIERE NIGERIA ET SES AMENAGEMENTS
CONNEXES, DEPARTEMENT DU MAYO TSANAGA, REGION DE L'EXTREME-NORD**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

AU LIEU DE : 11. Remise des Offres

Les offres, rédigées en français ou en anglais et en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devront être déposées contre récépissé ou recommandées avec accusé de réception au Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, porte 217 au plus tard le **27/09/2019 à 12 heures, heure locale** et devront porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°0061/AONR/MINEPAT/CIPM/2019 DU 23 AOUT 2019 EN VUE DE LA REALISATION DES ETUDES TECHNIQUES POUR LE BITUMAGE DES TRONCONS ROUTIERS GAZAWA-HINA-BOURHA ET BRETELLE TCHEVI-FRONTIERE NIGERIA ET SES AMENAGEMENTS CONNEXES, DEPARTEMENT DU MAYO TSANAGA, REGION DE L'EXTREME-NORD

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, etc.), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence ou la non-conformité de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des offres

L'ouverture des offres se fera en deux temps. L'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise (70%). L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **27/09/2019 à 13 heures, heure locale**, par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, dans la Salle des Réunions de ladite Commission, Immeuble Annexe n°1 du MINEPAT à Yaoundé, en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée. L'ouverture des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 75% des points.

LIRE11. Remise des Offres

Les offres, rédigées en français ou en anglais et en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devront être déposées contre récépissé ou recommandées avec accusé de réception au Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, porte 217 au plus tard le **03/10/2019 à 12 heures, heure locale** et devront porter la mention suivante : **APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°0061/AONR/MINEPAT/CIPM/2019 DU 23 AOUT 2019 EN VUE DE LA REALISATION DES ETUDES TECHNIQUES POUR LE BITUMAGE DES TRONCONS ROUTIERS GAZAWA-HINA-BOURHA ET BRETELLE TCHEVI-FRONTIERE NIGERIA ET SES AMENAGEMENTS CONNEXES, DEPARTEMENT DU MAYO TSANAGA, REGION DE L'EXTREME-NORD**

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, etc.), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence ou la non-conformité de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des offres

L'ouverture des offres se fera en deux temps. L'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise (70%). L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **03/10/2019 à 13 heures, heure locale**, par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, dans la Salle des Réunions de ladite Commission, Immeuble Annexe n°1 du MINEPAT à Yaoundé, en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée. L'ouverture des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 75% des points. **18. Dénonciation**

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

YAOUNDE le 27 Septembre 2019

Le MINISTRE

ALAMINE OUSMANE MEY

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

**ADDITIF N° 0014/ADD/MINEPAT/CIPM/2019 DU 27/09/2019 RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL OUVERT N°047/AONO/MINEPAT/CIPM/2019 DU 09 AOUT 2019 POUR LA CONSTRUCTION DES
CHAMBRES FROIDES POSITIVES (5° - 10°) DANS LE CADRE DU SOUS-PROGRAMME DE REDUCTION DE
LA PAUVRETE A LA BASE (SPRPB II), EN PROCEDURE D'URGENCE**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

AU LIEU DE :**9. Remise des Offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra être déposée à la porte 217, à l'immeuble rose du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à Yaoundé, au plus tard le 27 septembre 2019 à 13 heures, heure locale, revêtue de la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°047/AONO/MINEPAT/CIPM/2019 DU 09 AOUT 2019 POUR LA CONSTRUCTION DES CHAMBRES FROIDES POSITIVES (5° - 10°) DANS LE CADRE DU SOUS-PROGRAMME DE REDUCTION DE LA PAUVRETE A LA BASE (SPRPB II), EN PROCEDURE D'URGENCE

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou d'un Etablissement financier agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de :700 000 (sept cent mille) francs CFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. A la place de cette caution de soumission, et conformément à l'arrêté n°093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du DAO, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale. Les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

11. Ouverture des plis

L'ouverture des offres se fera en un temps dans la salle de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès du MINEPAT, sis au bâtiment Annexe 1. Elle aura lieu le 27 septembre 2019 à 14 heures en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

LIRE

9. Remise des Offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra être déposée à la porte 217, à l'immeuble rose du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à Yaoundé, au plus tard le 3 octobre 2019 à 13 heures, heure locale, revêtue de la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°047/AONO/MINEPAT/CIPM/2019 DU 09 AOUT 2019 POUR LA CONSTRUCTION DES CHAMBRES FROIDES POSITIVES (5° - 10°) DANS LE CADRE DU SOUS-PROGRAMME DE REDUCTION DE LA PAUVRETE A LA BASE (SPRPB II), EN PROCEDURE D'URGENCE

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou d'un Etablissement financier agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de :700 000 (sept cent mille) francs CFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. A la place de cette caution de soumission, et conformément à l'arrêté n°093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du DAO, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale. Les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

11. Ouverture des plis

L'ouverture des offres se fera en un temps dans la salle de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès du MINEPAT, sis au bâtiment Annexe 1. Elle aura lieu le 3 octobre 2019 à 14 heures en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

18. Dénonciation

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

YAOUNDE le 27 Septembre 2019

Le MINISTRE

ALAMINE OUSMANE MEY

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

**ADDITIF N° 012/ADD/MINEPAT/CIPM/2019 DU 27/09/2019 RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL RESTREINT N°060/AONO/MINEPAT/CIPM/2019 DU 23 AOUT 2019 POUR LE RECRUTEMENT
D'UN CABINET/BUREAU D'ETUDE TECHNIQUE EN VUE DE LA REALISATION DES CONTROLES
TECHNIQUES DES TRAVAUX D'EXTENSION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE DANS
L'ARRONDISSEMENT DE WAZA, REGION DE L'EXTREME-NORD EN PROCEDURE D'URGENCE**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

AU LIEU DE :12. Remise des Offres

Sous peine de rejet, chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir contre récépissé ou recommandées avec accusé de réception, à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, porte 011, à l'immeuble rose du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à Yaoundé, Tél : 222 22 41 28 au plus tard le 27 septembre 2019 à 13 heures, et devront porter la mention suivante: Les Offres déposées devront porter la mention : **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°060/AONO/MINEPAT/CIPM/2019 DU 23 AOUT 2019 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET/BUREAU D'ETUDE TECHNIQUE EN VUE DE LA REALISATION DES CONTROLES TECHNIQUES DES TRAVAUX D'EXTENSION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE DANS L'ARRONDISSEMENT DE WAZA, REGION DE L'EXTREME-NORD EN PROCEDURE D'URGENCE**
FINANCEMENT : BIP 2019 et SUIVANTS «A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»

13. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, etc.), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence ou la non-conformité de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

14. Ouverture des offres

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 27 septembre 2019 à 14 heures heure locale, par la Commission Ministérielle Supplémentaire de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, dans la Salle des Réunions de ladite Commission, porte C3 de l'Annexe 1 (Division de la Coopération avec le Monde Islamique), en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée. Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 70% des points. **LIRE12. Remise des Offres**

Sous peine de rejet, chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir contre récépissé ou recommandées avec accusé de réception, à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, porte 011, à l'immeuble rose du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à Yaoundé, Tél : 222 22 41 28 au plus tard le 03 octobre 2019 à 13 heures, et devront porter la mention suivante: Les Offres déposées devront porter la mention : **«AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°060/AONO/MINEPAT/CIPM/2019 DU 23 AOUT 2019 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET/BUREAU D'ETUDE TECHNIQUE EN VUE DE LA REALISATION DES CONTROLES TECHNIQUES DES TRAVAUX D'EXTENSION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE DANS L'ARRONDISSEMENT DE WAZA, REGION DE L'EXTREME-NORD EN PROCEDURE D'URGENCE**
FINANCEMENT : BIP 2019 et SUIVANTS «A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»

13. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, etc.), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence ou la non-conformité de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

14. Ouverture des offres

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 03 octobre 2019 à 14 heures heure locale, par la Commission Ministérielle Supplémentaire de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, dans la Salle des Réunions de ladite Commission, porte C3 de l'Annexe 1 (Division de la Coopération avec le Monde Islamique), en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

18. Dénonciation

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

YAOUNDE le 27 Septembre 2019

Le MINISTRE

ALAMINE OUSMANE MEY

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE RADIO/PRESSE N°1265/CRP/MINTP/2019RELATIF À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N°111/AOIR/MINTP/CIPM-TERI/2019 DU 03/09/2019 EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LA RÉALISATION DES INSPECTIONS DÉTAILLÉES INITIALES DE CERTAINS OUVRAGES D'ART DU RÉSEAU ROUTIER NATIONAL.FINANCEMENT : BIP MINTP, EXERCICES 2019 ET SUIVANTS,IMPUTATIONS : 53 36 468 04 44 15 05 2031

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics a l'honneur de porter à la connaissance des soumissionnaires concernés par l'Appel d'Offres suscité, que la date de dépôt et ouverture des offres initialement prévue le 27/09/2019 est reportée au 10/10/2019 aux mêmes lieu et heure.

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 27 Septembre 2019

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

**ADDITIF N° 0011/ADD/MINEPAT/CIPM/2019 DU 21/09/2019 RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL RESTREINT N°062/AONO/MINEPAT/CIPM/2019 DU 30 AOUT 2019 POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DU RESEAU D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE DE WAZA, (PHASE 2)
PREMIERE ETAPE, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME-NORD, EN
PROCEDURE D'URGENCE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

AU LIEU DE :**12. Remise des Offres**

Sous peine de rejet, chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devront être déposées contre récépissé ou recommandées avec accusé de réception, à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, porte 217, à l'immeuble rose du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à Yaoundé, Tél : 222 22 41 28 au plus tard le 30 septembre 2019 à 13 heures, et devront porter la mention suivante :

«AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 062/AONO/MINEPAT/CIPM/2019 DU 30 AOUT 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU RESEAU D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE DE WAZA, (PHASE 2) PREMIERE ETAPE, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME-NORD

FINANCEMENT : BIP 2019 et SUIVANTS

«A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»

13. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, etc.), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Notamment l'absence ou la non-conformité de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

14. Ouverture des offres

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières se fera en un temps et aura lieu le 30 septembre 2019 à 14 heures, par la Commission Interne de Passation des Marchés, siégeant au bâtiment annexe du MINEPAT, près de l'immeuble d'ELECAM à Yaoundé, Tél : 222 22 41 28. Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée (même en cas de groupement), ayant une parfaite connaissance du dossier.

LIRE**12. Remise des Offres**

Sous peine de rejet, chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devront être déposées contre récépissé ou recommandées avec accusé de réception, à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, porte 217, à l'immeuble rose du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à Yaoundé, Tél : 222 22 41 28 au plus tard le 03 octobre 2019 à 13 heures, et devront porter la mention suivante :

«AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 062/AONO/MINEPAT/CIPM/2019 DU 30 AOUT 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU RESEAU D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE DE WAZA, (PHASE 2) PREMIERE ETAPE, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME-NORD

FINANCEMENT : BIP 2019 et SUIVANTS

«A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»

13. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, etc.), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Notamment l'absence ou la non-conformité de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

14. Ouverture des offres

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières se fera en un temps et aura lieu le 03 octobre 2019 à 14 heures, par la Commission Interne de Passation des Marchés, siégeant au bâtiment annexe du MINEPAT, près de l'immeuble d'ELECAM à Yaoundé, Tél : 222 22 41 28. Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée (même en cas de groupement), ayant une parfaite connaissance du dossier.

18. Dénonciation

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

YAOUNDE le 27 Septembre 2019

Le MINISTRE

ALAMINE OUSMANE MEY

COMMUNE D'OMBESSA

**COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTATAVIS DE CONSULTATION
N°02/DC/C/COM/CIPM/2019 DU 19/08/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE DANS LA COMMUNE
D'OMBESSA.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Ombessa, Maître d'Ouvrage, communique.

L'ETS ci-dessous est déclaré adjudicataire du marché ci-après :

N°	ENTREPRISE	MARCHE	MONTANT HORS TAXE (en F CFA)	MONTANT TTC (en F CFA)	DELAI D'EXECUTION
01	STE FRANKEN'S BUSINESS SARL BP : 2329 YAOUNDE TEL : 677154399	Fourniture du paquet minimum (kit) scolaire et pédagogique, boîte à pharmacie, à la commune d'Ombessa, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre	- - 7 870 000	- - 9 384 975	- - 14 jours

La prestation objet dudit marché sera exécutée dans les délais prévus sur le tableau ci-dessus à compter de la date de notification de l'ordre de service.

Le représentant de cet ETS est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à la **Mairie d'Ombessa**, pour l'établissement du marché.

OMBESSA le 16 Septembre 2019

Le MAIRE

ADEBADA JOSEPH

PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF

**COMMUNIQUE N°013 DECLARANT INFRUCTUEUSE LA LETTRE DE DEMANDE DE
COTATIONS N°012/19/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM DU 28 AOÛT 2019 RELATIVE À L'ACCOMPAGNEMENT
DES 27 COMMUNES D'INTERVENTION DU PNDP DE LA RÉGION DU SUD DANS L'ÉDITION D'UN
BULLETIN TRIMESTRIEL COMMUNAL D'INFORMATIONS**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur National du Programme National de Développement Participatif (PNDP) communique :

La Lettre de Demande de Cotations N°012/19/MINEPAT/SG/PNDP/ CSPM du 28 août 2019 relative à l'accompagnement des 27 communes d'intervention du PNDP de la Région du Sud dans l'édition d'un bulletin trimestriel communal d'informations, publiée le 29 Août 2019 dans le Journal des Marchés de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), est déclarée infructueuse.

YAOUNDE le 1 Octobre 2019

Le COORDONNATEUR NATIONAL

NGA MARIE MADELEINE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

**COMMUIQUE N°082/MINADER/SG/DRFP/SM/BPE/SA/19 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA
DEMANDE DE COTATION N°037/DC/MINADER/FS/CIPM/2019.FINANCEMENT : BUDGET DU FONDS
SEMENCIER, EXERCICE 2019**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural communique :

L'Etablissement ESPOIR BUSINESS, BP : 8 363 Yaoundé, est déclaré adjudicataire de la Consultation Ouverte pour la Demande de Cotation N°037/DC/MINADER/FS/CIPM/2019 du 20 Août 2019, relative à l'acquisition et installation d'un groupe électrogène d'une puissance minimale de 100 KVA au profit de la ferme semencière de Wassandé.

Montant de la Lettre Commande : vingt-neuf millions deux cent seize mille deux cent cinquante (29 216 250) F CFA TTC.

Délai de livraison : Trente (30) jours.

Le concerné est invité à se présenter, dès diffusion du présent communiqué, au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Direction des Ressources Financières et du Patrimoine/Service des Marchés pour la suite de la procédure.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de retirer leurs offres sous quinzaine à la Commission Interne de Passation des Marchés du MINADER. Passé ce délai, ces offres seront détruites, conformément à la réglementation en vigueur.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission pour les prestataires non retenus./.

YAOUNDE le 20 Octobre 2019

Le MINISTRE

MBAIROBE Gabriel

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

**COMMUNIQUE N°00083/MINADER/SG/DRFP/SM/BPE/SA/19 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE
LA DEMANDE DE COTATION N°036/DC/MINADER/FS/CIPM/2019. FINANCEMENT : BIP MINADER,
EXERCICE 2019**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural communique :

TECHNO POLE CAMEROUN, est déclaré adjudicataire de la Consultation Ouverte pour la Demande de Cotation N°036/DC/MINADER/FS/CIPM/2019 du 01 Août 2019, relative pour l'équipement du coin laboratoire de la ferme semencière de Wassandé.

Montant de la Lettre Commande : Huit millions deux cent-trente-deux mille cinq cent-deux (8 232 502) F CFA TTC.

Délai de livraison : Trente (30) jours.

Le concerné est invité à se présenter, dès diffusion du présent communiqué, au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Direction des Ressources Financières et du Patrimoine/Service des Marchés pour la suite de la procédure.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de retirer leurs offres sous quinzaine à la Commission Interne de Passation des Marchés du MINADER. Passé ce délai, ces offres seront détruites, conformément à la réglementation en vigueur.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de

YAOUNDE le 20 Septembre 2019

Le MINISTRE

MBAIROBE Gabriel

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

**COMMUNIQUE N°081/MINADER/SG/DRFP/SM/BS/KNÉ/19 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA
DEMANDE DE COTATION N°039/DC/MINADER/PAPCO/CIPM/2019.FINANCEMENT : BIP
MINADER-BUDGET PAPCO, EXERCICE 2019.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural communique :

L'Etablissement PROACTION CONSULTING Tél : 675 16 28 77, est déclaré adjudicataire de la Consultation Ouverte pour la Demande de Cotation N°039/DC/MINADER/PAPCO/CIPM/2019 du 21 Août 2019, relative à la production des fiches technico-économiques au Programme d'Appui à la Promotion de la Culture d'Okok (PAPCO).

Montant de la Lettre Commande : Sept millions quarante un mille quatre cent soixante-quatorze (7 041 474) FCFA TTC.
Délai de livraison : Un (01) mois.

L'intéressé est invité à se présenter, dès diffusion du présent communiqué, au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Direction des Ressources Financières et du Patrimoine/Service des Marchés pour la suite de la procédure.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de retirer leurs offres sous quinzaine à la Commission Ministérielle de Passation des Marchés du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural. Passé ce délai, ces offres seront détruites, conformément à la réglementation en vigueur.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de cautionnement de soumission pour les prestataires non retenus./-

YAOUNDE le 20 Septembre 2019

Le MINISTRE

MBAIROBE Gabriel

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

**COMMUNIQUE N°079/MINADER/SG/DRFP/SM/BS/KNÉ/19 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA
DEMANDE DE COTATION N°032/DC/MINADER/PAGQ2C/CIPM/2019.FINANCEMENT : BIP
MINADER-BUDGET PAGQ2C, EXERCICE 2019.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural communique :

L'Etablissement JOHN BIL'S BP : 14 609 Yaoundé, est déclaré adjudicataire de la Consultation Ouverte pour la Demande de Cotation N°032/DC/MINADER /PAGQ2C/CIPM/2019 du 21 Août 2019, relative à la fourniture du matériel scientifique technique au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural pour le compte du Projet d'Appui à la Gestion de la Qualité dans la Production du Cacao et des Cafés (PAGQ2C).

Montant de la Lettre Commande : Treize millions trois cent cinquante-six mille (13 356 000) FCFA TTC.

Délai de livraison : Un (01) mois.

L'intéressé est invité à se présenter, dès diffusion du présent communiqué, au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Direction des Ressources Financières et du Patrimoine/Service des Marchés pour la suite de la procédure.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de retirer leurs offres sous quinzaine à la Commission Ministérielle de Passation des Marchés du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural. Passé ce délai, ces offres seront détruites, conformément à la réglementation en vigueur.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de cautionnement de soumission pour les prestataires non retenus./-

YAOUNDE le 20 Septembre 2019

Le MINISTRE

MBAIROBE Gabriel

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

**LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES
SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE I : PROJETS DE PETITE ET MOYENNE ENVERGURE)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES
SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE
(Catégorie I : Projets de petite et moyenne envergure)

BIEN VOULOIR TELECHARGER LA PIECE JOINTE POUR AVOIR LA LISTE COMPLETE

YAOUNDE le 2 Avril 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO JOSEPH

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

**LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES
SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE II : PROJETS RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DES
COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES
SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE
(Catégorie II : Projets relevant de la compétence des Commissions Centrales de Contrôle des Marchés Publics)

BIEN VOULOIR TELECHARGER LA PIECE JOINTE POUR AVOIR LA LISTE COMPLETE

YAOUNDE le 2 Avril 2019

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NGO JOSEPH

PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF

COMMUNIQUE N°014 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATIONS N°009/19/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM DU 28 AOÛT 2019 RELATIVE À L'ACCOMPAGNEMENT DES 21 COMMUNES D'INTERVENTION DU PNDP DE LA RÉGION DU NORD DANS L'ÉDITION D'UN BULLETIN TRIMESTRIEL COMMUNAL D'INFORMATIONS

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Pays/Nom du projet : Cameroun/Programme National de Développement Participatif (PNDP).

Description du marché : Accompagnement des 21 communes d'intervention du PNDP de la Région du Nord dans l'édition d'un bulletin trimestriel communal d'informations

Délai d'exécution du contrat : Douze (12) mois Quatorze dès notification de l'ordre de service.

Délai de livraison des bulletins : 08 jours après notification du BAT

Date de signature du Contrat : En cours

Soumissionnaire	Montant TTC en chiffre et en lettres (FCFA)		Observations
LES EDITIONS ROUSSEAU SARL	9 960 952	Neuf millions neuf cent soixante mille neuf cent cinquante-deux	Offre conforme pour l'essentiel et la moins disante

AUTRE PRESTATAIRE EVALUE		
Soumissionnaire	Montant TTC proposé	Observations
KRIMIGRAPHIC GROUP MEDIA SARL	9 350 000	Offre non conforme pour l'essentiel

Le Prestataire retenu à l'issue de l'analyse est invité à prendre attache avec la Cellule Nationale de Coordination du PNDP au lieu-dit pont-dragages, après la résidence de l'ambassadeur de Côte d'Ivoire, non loin des bureaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture/UNESCO et du Programme des Nations Unies pour le Développement /PNUD, pour la finalisation et la signature du Contrat y relatif.

Par ailleurs, le Prestataire n'ayant pas été retenu est prié de bien vouloir retirer son offre sous huitaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, celle-ci sera détruite.

YAOUNDE le 1 Octobre 2019

Le COORDONNATEUR NATIONAL

NGA MARIE MADELEINE

PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF

**COMMUNIQUE N°013 DECLARANT INFRUCTUEUSE LA LETTRE DE DEMANDE DE
COTATIONS N°012/19/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM DU 28 AOÛT 2019 RELATIVE À L'ACCOMPAGNEMENT
DES 27 COMMUNES D'INTERVENTION DU PNDP DE LA RÉGION DU SUD DANS L'ÉDITION D'UN
BULLETIN TRIMESTRIEL COMMUNAL D'INFORMATIONS**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur National du Programme National de Développement Participatif (PNDP) communique :

La Lettre de Demande de Cotations N°012/19/MINEPAT/SG/PNDP/ CSPM du 28 août 2019 relative à l'accompagnement des 27 communes d'intervention du PNDP de la Région du Sud dans l'édition d'un bulletin trimestriel communal d'informations, publiée le 29 Août 2019 dans le Journal des Marchés de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), est déclarée infructueuse.

YAOUNDE le 1 Octobre 2019

Le COORDONNATEUR NATIONAL

NGA MARIE MADELEINE

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE RADIO/PRESSE N°1265/CRP/MINTP/2019RELATIF À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N°111/AOIR/MINTP/CIPM-TERI/2019 DU 03/09/2019 EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LA RÉALISATION DES INSPECTIONS DÉTAILLÉES INITIALES DE CERTAINS OUVRAGES D'ART DU RÉSEAU ROUTIER NATIONAL.FINANCEMENT : BIP MINTP, EXERCICES 2019 ET SUIVANTS,IMPUTATIONS : 53 36 468 04 44 15 05 2031

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics a l'honneur de porter à la connaissance des soumissionnaires concernés par l'Appel d'Offres suscité, que la date de dépôt et ouverture des offres initialement prévue le 27/09/2019 est reportée au 10/10/2019 aux mêmes lieu et heure.

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 27 Septembre 2019

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02-07-2019 AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE
DES MARCHES PUBLICS EN DATE DU 02/07/2019

BIEN VOULOIR TELECHARGER LA PIECE JOINTE POUR AVOIR LA LISTE

YAOUNDE le 2 Avril 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO JOSEPH

COMMUNE D'OMBESSA

DECISION MUNICIPALE N°29/DM/C-OMB/SPM/2019PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE L'AAONO N° 09 DU 09/07 2019 RELATIF À LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'ECOLE PUBLIQUE DE GARDIÉ DANS LA COMMUNE D'OMBESSA.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OMBESSA

- Vu** La Constitution du Cameroun ;
- Vu** La loi n° 2004/017 du 22 Juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;
- Vu** La loi N° 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;
- Vu** La loi 2009/11 du 10 juillet 2009 portant régime financier des Collectivités Territoriales décentralisés ;
- Vu** Le Décret n°77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les commune, syndicats des communes et établissements communaux ;
- Vu** le Décret n°77/203 du 29 Juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial ;
- Vu** Le Décret N° 82/100 du 03 Mars 1982 modifiant le Décret N°78/484 du 09 Novembre 1978 fixant les dispositions Communes applicables aux Agents de l'Etat relevant du code du travail ;
- Vu** Le Décret 20018/191 du 02 Mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement et nommant monsieur ELANGA OBAM Georges ministre de la Décentralisation et du Développement Local ;
- Vu** Le Décret N° 2008/377 du 12 Novembre 2008 fixant les attributions des chefs de circonscriptions administratives et portant organisation et fonctionnement de leurs services ;
- Vu** Le Décret N°2017/343 du 03 Juillet 2017 portant nomination des Préfets;
- Vu** L'Arrêté n°00136/A/MINATD/DCTD du 24/08/2009 rendant exécutoire les tableaux types des emplois communaux ;
- Vu** L'Arrêté n°00000033/MINATD/DCTD du 30 Octobre 2013 constatant l'élection deMonsieur ADEBADA Joseph comme Maire de la Commune d'Ombessa
- Vu**Le dossier de l'AAONO n° 09 du 09/07 2019relatif à la construction d'un bloc de deux salles de classe à l'Ecole Publique de Gardié dans la commune d'Ombessa.
- Vu**Le procès-verbal de proposition d'attribution du 10/08/2019 de la CIPM de la Commune d'Ombessa

DECIDE

Article 1^{er}: L'entreprise ci-après citée est retenue comme adjudicataire du marché suivant :

N°	ENTREPRISE	MARCHE	MONTANT HORS TAXE (en F CFA)	MONTANT TTC (en F CFA)	DELAI D'EXECUTION
<u>01</u>	ETS NOUNDOU & FILS BP:2990 YAOUNDE TEL: 667 61 18 88	construction d'un bloc de deux salles de classe à l'Ecole Publique de Gardié dans la commune d'Ombessa.	14 255 765	17 000 000	90 Jours <i>OMBESSA le 12 Aout 2019</i> <i>Le MAIRE</i> ADEBADA JOSEPH

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

COMMUNE D'OMBESSA

DECISION MUNICIPALE N°30/DM/C-OMB/SPM/2019 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE L'AAONO N° 08 DU 09/07 2019 RELATIF À LA CONSTRUCTION D'UN PONT DÉFINITIF SUR LA RIVIÈRE OFAMA À BOURAKA DANS LA COMMUNE D'OMBESSA.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OMBESSA

- Vu** La Constitution du Cameroun ;
- Vu** La loi n° 2004/017 du 22 Juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;
- Vu** La loi N° 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;
- Vu** La loi 2009/11 du 10 juillet 2009 portant régime financier des Collectivités Territoriales décentralisées ;
- Vu** Le Décret n°77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les commune, syndicats des communes et établissements communaux ;
- Vu** le Décret n°77/203 du 29 Juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial ;
- Vu** Le Décret N° 82/100 du 03 Mars 1982 modifiant le Décret N°78/484 du 09 Novembre 1978 fixant les dispositions Communes applicables aux Agents de l'Etat relevant du code du travail ;
- Vu** Le Décret 20018/191 du 02 Mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement et nommant monsieur ELANGA OBAM Georges ministre de la Décentralisation et du Développement Local ;
- Vu** Le Décret N° 2008/377 du 12 Novembre 2008 fixant les attributions des chefs de circonscriptions administratives et portant organisation et fonctionnement de leurs services ;
- Vu** Le Décret N°2017/343 du 03 Juillet 2017 portant nomination des Préfets;
- Vu** L'Arrêté n°00136/A/MINATD/DCTD du 24/08/2009 rendant exécutoire les tableaux types des emplois communaux ;
- Vu** L'Arrêté n°00000033/MINATD/DCTD du 30 Octobre 2013 constatant l'élection de Monsieur ADEBADA Joseph comme Maire de la Commune d'Ombessa
- Vu** Le dossier de l'AAONO n° 08 du 09/07 2019 relatif à la construction d'un pont définitif sur la rivière OFAMA à Bouraka dans la commune d'Ombessa.
- Vu** Le procès-verbal de proposition d'attribution du 10/08/2019 de la CIPM de la Commune d'Ombessa

DECIDE

Article 1^{er}: L'entreprise ci-après citée est retenue comme adjudicataire du marché suivant :

N°	ENTREPRISE	MARCHE	MONTANT HORS TAXE (en F CFA)	MONTANT TTC (en F CFA)	DELAI D'EXECUTION
01	ETS NOUNDOU & FILS BP:2990 YAOUNDE TEL: 667 61 18 88	construction d'un pont définitif sur la rivière OFAMA à Bouraka dans la commune d'Ombessa.	- -		- - - -
			21 048 218	25 100 000	90 Jours

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

OMBESSA le 12 Aout 2019

Le MAIRE

ADEBADA JOSEPH

COMMUNE DE NKONGSAMBA 3E

DECISION N°009/D/CT-NKONGSAMBA 3/SG/SIGAMP/2019 DU 16/09/2019 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 3ème, (Autorité Contractante)

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2018/012 du 17 juillet 2018 portant régime financier de l'État et autres entités publiques ;

Vu la loi n° 2017/021 du 20 décembre 2017 portant loi de finance de la république du Cameroun pour l'exercice 2018 modifiée et complétée par l'ordonnance n° 2018/002 du 04 juin 2018 ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu le décret N° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret N° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des marchés publics ;

Vu la circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012, relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n° 002/CAB/PM du 04 novembre 2002, relative à la procédure de passation des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N° 001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'État, des Entreprises, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes subventionnés pour l'exercice 2018 ;

Vu la Circulaire N° 003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;

Vu la Circulaire N° 002/CAB/PM du 31 janvier 2011, relative aux modalités de gestion de la performance du système des marchés publics ;

Vu la Circulaire N° 003/CAB/PM du 31 janvier 2011, relative aux modalités de gestion des changements des conditions économiques des marchés publics ;

Vu la Décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 Mars 2019 portant nomination des Présidents de Commissions internes de passation des marchés auprès de Communes et Communes d'Arrondissement

Vu la Décision Municipale N°08/2019/DM/SC/N'SAMBA 3ème/CAN 3ème du 12 Avril 2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 3;

Considérant le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°008/AONO /CTD-NKONGSAMBA 3/CIPM /2019 DU 09 JUILLET 2019, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE GARE ROUTIERE A MBARESSOUMTOUAVIATION, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 3^{ème}, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL,;

Considérant le procès-verbal de proposition d'attribution de la CIPM de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 3 du 22 Août 2019 ;

DECIDE :

Article 1 : Les ETS YOUNG'SON, BP : Yaoundé Tél : 697 55 54 89; ont été retenus comme adjudicataire de l'Appel d'Offres relatif Travaux de Construction d'une Gare Routière à Mbaressoumtou-Aviation, dans l'Arrondissement de Nkongsamba 3, Département du Mounjo, Région du littoral, pour un montant TTC de **49 994 407 (Quarante-neuf millions neuf cent quatre-vingt-quatorze mille quatre cent sept) FCFA** et pour un délai d'exécution de **Quatre-vingt-dix jours (90) jours calendaires.**

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

MINISTERE DU COMMERCE

DECISION N°049/D/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 24 SEP 2019 PORTANT ADJUDICATION DE L'AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DU COMMERCE,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres Entités publiques;

Vu la Loi N° 2018/022 du 11 décembre 2018 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2019 ;

Vu le Décret N°041 du 03 février 1977 fixant les attributions et l'organisation des contrôles financiers ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du gouvernement ;

Vu le Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret N°2012/513 du 12 novembre 2012 portant organisation du Ministère du Commerce ;

Vu le Décret N°2013/066 du 28 février 2013 portant organisation du Ministère des Finances ;

Vu le Décret N° 2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisations du Gouvernement ;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu l'Arrêté N°005/MINFI du 19 septembre 2018 portant nomination des responsables au Ministère des Finances;

Vu la Décision n°00000432/CAB/MINMAP du 18 juin 2019 portant nomination de Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès des Départements ministériels ;

Vu la Décision n°0235/MINCOMMERCE/DAG du 12 juillet 2019 portant constatation de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics placées auprès du Ministère du Commerce ;

Vu la Circulaire N° 003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relatives à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N° 001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités pour l'exercice 2019 ;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE :

Article 1^{er}.- Le soumissionnaire ci-après est déclaré adjudicataire de l'Avis de Consultation pour la Demande de Cotation suivante :

LIBELLE	OBJET	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC (en chiffres)	DELAJ DE LIVRAISON
N°0001/DC/MINCOMMERCE/CIPM/ 2019 DU 09 AOUT 2019	ACQUISITION DES ORDINATEURS COMPLETS AU MINISTÈRE DU COMMERCE	EMERAUDES COMPUTER AND BUSINESS	10 631 138 FCFA	45 jours

Article 2.- Le soumissionnaire attributaire est invité à se présenter, dès publication de la présente Décision, à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics (porte 102), pour l'élaboration du projet de Lettre-commande.

Article 3.- La présente Décision sera communiquée et publiée partout où besoin sera./-

COMMUNE DE BARE BAKEM

**DECISION MUNICIPALE N°24/DM/CDB/SG-2019 DU 16/08/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT
APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°01/AONO/CIPM/COMMUNE DE GARE/2019 DU 22/05/2019 RELATIF DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE
ÉQUIPE DE PHM AU CARREFOUR LAZARE DE MBANGLA, DANS LA COMMUNE DE BARÉ,
DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BARE,

Vu la constitution ;
Vu la loi n° 2004/017 du 22 juillet 2004 d'orientation de la Décentralisation ;
Vu la loi n° 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;
Vu le décret n° 77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les communes, syndicats des communes et établissements communaux, et leurs textes modificatifs subséquents ;
Vu le décret n°77/203 du 29 juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial ;
Vu le décret N°59/23 du 1^{er} Mars 1959 portant création de la Commune de Baré ;
Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2018 ;
Vu le décret n°2017/343 du 03 Juillet 2017 portant nomination de Monsieur GALIM NGONG Irénée dans les fonctions de préfet du département du Moungo à Nkongsamba ;
Vu le décret n°2014/0004/PM du 16 janvier 2014 fixant les modalités de financement des travaux en régie par le Fonds Routier ;
Vu le décret n° 2014/0611/PM/ du 24 mars 2014 fixant les conditions de recours et d'application des approches à Haute Intensité de Main-d'œuvre ;
Vu le décret n° 2014/3863/PM du 21 novembre 2014 portant organisation de la maîtrise d'œuvre technique dans la réalisation des projets d'infrastructures ;
Vu le décret n° 2016/0886/Pm du 25 avril 2016 fixant le cadre général des réalisations des projets d'infrastructures en régie ;
Vu le décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Codes des Marchés Publics ;
Vu l'Arrêté n°00000193/A/1yIINATD/DCTD du 04 Novembre 2013 constatant l'élection de Monsieur NKWEJA Patrice danses fonctions de Maire de la Commune de Baré ;
Vu l'arrêté N°204/MINMAP du 03 Juillet. 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement;
Vu l'arrêté n° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers de Clauses Administratives applicables aux marchés publics ;
Vu la circulaire n° 003/CAB/PM/ du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;
Vu la circulaire n°10758/LC/MINTP/CAB du 15 février 2015 instituant des documents types obligatoires pour le suivi régulier et méthodique de la mise en œuvre des projets d'infrastructures ; Considérant L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 01 JAONO/CIPM/COMMUNE DE BARE/2019 du 22/05/2019 , RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE A ENERGIE SOLAIRE A EBOUH ET Km7, DANS LA COMMUNE DE GARE, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.

DECIDE.

Article 1er : ETS MUSEC BP : 4316 DOUALA TEL : 6 99 41 51 25 ;ont été retenus comme adjudicataire de l'appel d'offre relatif l'Appel D'offres National Ouvert En Procédure D'urgence N°01/AONO/CIPM/ COMMUNE DE BARE/2019 DU 22/05/2019 , relatif aux travaux de construction d'un forage équipé de PHM au carrefour LAZARE DE MBANGLA, dans La Commune de Baré, Département du Moungo, Région du Littoral d'un montant TTC de **7 986 173 (Sept millions neuf cent quatre-vingt-dix-sept mille) francs CFA** et pour un délai de **90 (quatre-vingt-dix) jours Calendaires**.

Article 2: La présente décision sera enregistrée puis communiquée partout où besoin sera.

MINISTERE DU COMMERCE

DECISIONN°050/D/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 24 SEP 2019PORTANT DÉCLARATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DU COMMERCE,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres Entités publiques;

Vu la Loi N° 2018/022 du 11 décembre 2018 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2019 ;

Vu le Décret N°041 du 03 février 1977 fixant les attributions et l'organisation des contrôles financiers ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du gouvernement ;

Vu le Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le DécretN°2012/513 du 12 novembre 2012 portant organisation du Ministère du Commerce ;

Vu le Décret N°2013/066 du 28 février 2013 portant organisation du Ministère des Finances ;

Vu leDécret N° 2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisations du Gouvernement ;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu l'Arrêté N°005/MINFI du 19 septembre 2018 portant nomination des responsables au Ministère des Finances;

Vu la Décision n°00000432/CAB/MINMAP du 18 juin 2019 portant nomination de Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès des Départements ministériels ;

Vu la Décision n°0235/MINCOMMERCE/DAG du 12 juillet 2019 portant constatation de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics placées auprès du Ministère du Commerce ;

Vu la Circulaire N° 003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relatives à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N° 001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités pour l'exercice 2019 ;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE :

Article 1^{er}.- L'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°00006/AONO-PU/MINCOMMERCE/CIPM/2019 relatif à l'acquisition du matériel roulant au profit du Ministère du Commerce est déclaré infructueux, aucun prestataire n'ayant soumissionné.

Article 2.- La présente Décision sera communiquée et publiée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 24 Septembre 2019

Le MINISTRE

MBARGA ATANGANA Luc Magloire

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

**DECISION N°0697/D/ MINADER/SG/DRFP/SM/BS/KNÉ/19 PORTANT OUVERTURE ET ATTRIBUTION DE LA
DEMANDE DE COTATION N°039/DC/MINADER/PAPCO/CIPM/2019 DU 21 AOÛT 2019.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

Autorité contractante

Vu la Constitution ;

Vu le Décret 2018/366 du 20 Juin portant Code des Marchés Publics

Vu le Décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics et sa circulaire N°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics;

Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret N°2013/271 du 05 Août 2013;

Vu le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics;

Vu le Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP, modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu la Circulaire n°003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;

Vu Circulaire N°0001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au suivi et au Contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Entreprises et des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'exercice 2019 ;

Vu la Décision N°00000006 du 04 Janvier 2018 constatant la composition des Commissions Ministérielles de Passation des Marchés Publics;

Vu la proposition d'attribution N°000309/MINADER/P/CIPM/2019 du 12 Septembre 2019 portant Proposition d'Attribution de la Demande de Cotation N°039, relative à la production des fiches technico-économiques au Programme d'Appui à la Promotion de la Culture d'Okok (PAPCO).

-DECIDE-

Article 1er : L'Etablissement PROACTION CONSULTING Tél : 675 16 28 77, est déclaré adjudicataire de la Lettre Commande objet de la Demande de Cotation N°039/DC/MINADER/PAPCO/CIPM/2019 du 21 Août 2019.

Nature de la Commande : Production des fiches technico-économiques au Programme d'Appui à la Promotion de la Culture d'Okok (PAPCO).

Montant de la Lettre Commande : Sept millions quarante un mille quatre cent soixante-Quatorze (7 041 474) FCFA TTC

Délai de livraison : Un (01) mois.

Article 2: La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 20 Septembre 2019

Le MINISTRE

MBAIROBE Gabriel

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

**DECISION N°00695/D/MINADER/SG/DRFP/SM/BS/KNÉ/19 PORTANT OUVERTURE ET ATTRIBUTION DE LA
DEMANDE DE COTATION N°032/DC/MINADER/PAGQ2C/CIPM/2019 DU 21 AOÛT 2019.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

Autorité contractante

Vu la Constitution ;

Vu le Décret 2018/366 du 20 Juin portant Code des Marchés Publics

Vu le Décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics et sa circulaire N°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics;

Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret N°2013/271 du 05 Août 2013;

Vu le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics;

Vu le Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP, modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu la Circulaire n°003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;

Vu Circulaire N°0001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au suivi et au Contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Entreprises et des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'exercice 2019 ;

Vu la Décision N°00000006 du 04 Janvier 2018 constatant la composition des Commissions Ministérielles de Passation des Marchés Publics;

Vu la Décision N°00000432 du 18 Juin 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Interne de Passation des Marchés Publics placées auprès des Départements Ministériel;

Vu la proposition d'attribution N°000305/MINADER/P/CIPM/2019 du 12 Septembre 2019 portant Proposition d'Attribution de la Demande de Cotation N°032, relative à la fourniture du matériel scientifique

technique au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural au Projet d'Appui à la Gestion de la Qualité dans la Production du Cacao et des Cafés (PAGQ2C).

-DECIDE-

Article 1er : L'Etablissement JOHN BIL'S BP : 14 609 Yaoundé, est déclaré adjudicataire de la Lettre Commande objet de la Demande de Cotation N°032/DC/

MINADER/PAGQ2C/CIPM/2019 du 21 Août 2019.

Nature de la Commande : fourniture du matériel scientifique technique.

Montant de la Lettre Commande : Treize millions trois cent cinquante-six mille (13 356 000) FCFA TTC.

Délai de livraison : Un (01) mois.

Article 2: La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 20 Septembre 2019

Le MINISTRE

MBAIROBE Gabriel

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

**DECISION N°00698/D/MINADER/SG/DRFP/SM/19 PORTANT OUVERTURE ET ATTRIBUTION DE LA
DEMANDE DE COTATION N°037/DC/MINADER/FS/CIPM/2019 DU 20 AOÛT 2019.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

Autorité contractante

Vu la Constitution ;

Vu le Décret 2018/366 du 20 Juin portant Code des Marchés Publics

Vu le Décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics et sa circulaire N°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics;

Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret N°2013/271 du 05 Août 2013;

Vu le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics;

Vu le Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP, modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu la Circulaire n°003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;

Vu Circulaire N°0001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au suivi et au Contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Entreprises et des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'exercice 2019 ;

Vu la Décision N°00000006 du 04 Janvier 2018 constatant la composition des Commissions Ministérielles de Passation des Marchés Publics;

Vu La Décision N°00432/CAB/MINMAP/ du 18 Juin 2019, portant nomination des Présidents de Commission Internes de Passation des Marchés Publics.

Vu La lettre N°000301/MINADER/P/CIPM/2019 du 11 Septembre 2019 portant proposition d'attribution de la Demande de Cotation N°037, relative à l'acquisition et installation des d'un groupe électrogène d'une puissance Minimale de 100 KVA au profit de la ferme semencière de Wassandé.

-DECIDE-

Article 1er : L'Etablissement ESPOIR BUSINESS BP : 8 363 Yaoundé, est déclaré adjudicataire de la Consultation Ouverte pour la Demande de Cotation N°037/DC/MINADER/FS/CIPM/2019 du 20 Août 2019.

Nature de la Commande : Acquisition et installation d'un groupe électrogène d'une puissance minimale de 100 KVA.

Montant de la Lettre Commande : Vingt-neuf millions deux-cent-seize mille deux-cent-cinquante (29 216 250) F CFA TTC

Délai d'exécution : Trente (30) jours.

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout ou besoin sera./-

YAOUNDE le 20 Septembre 2019

Le MINISTRE

MBAIROBE Gabriel

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

**DECISION N°00699/D/MINADER/SG/DRFP/SM/19 PORTANT OUVERTURE ET ATTRIBUTION DE LA
DEMANDE DE COTATION N°036/DC/MINADER/FS/CIPM/2019 DU 01 AOÛT 2019.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

Autorité contractante

Vu la Constitution ;

Vu le Décret 2018/366 du 20 Juin portant Code des Marchés Publics

Vu le Décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics et sa circulaire N°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret N°2013/271 du 05 Août 2013 ;

Vu le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP, modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu la Circulaire n°003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;

Vu Circulaire N°0001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au suivi et au Contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Entreprises et des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'exercice 2019 ;

Vu la Décision N°00000006 du 04 Janvier 2018 constatant la composition des Commissions Ministérielles de Passation des Marchés Publics ;

Vu La Décision N°00432/CAB/MINMAP/ du 18 Juin 2019, portant nomination des Présidents de Commission Internes de Passation des Marchés Publics.

Vu La lettre N°000307/MINADER/P/CIPM/2019 du 12 Septembre 2019 portant proposition d'attribution de la Demande de Cotation N°036, relative à équipement du coin laboratoire de la ferme semencière de Wassandé.

-DECIDE-

Article 1er : TECHNO POLE CAMEROUN, est déclaré adjudicataire de la Consultation Ouverte pour la Demande de Cotation N°036/DC/MINADER/FS/CIPM/2019 du 01 Août 2019.

Nature de la Commande : Equipement du coin laboratoire de la ferme semencière de Wassandé.

Montant de la Lettre Commande : Huit millions deux cent-trente-deux mille cinq cent-deux (8 232 502) F CFA TTC.

Délai d'exécution : Trente (30) jours.

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 20 Septembre 2019

Le MINISTRE

MBAIROBE Gabriel

COMMUNE D'OMBESSA

DECISION MUNICIPALE N°31/DM/C-OMB/SPM/2019PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE LA DC N°02 DU 19/08 2019 RELATIF À LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM (KIT) SCOLAIRE ET PÉDAGOGIQUE, BOITE À PHARMACIE À LA COMMUNE D'OMBESSA.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OMBESSA

Vu La Constitution du Cameroun ;

Vu La loi n° 2004/017 du 22 Juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;

Vu La loi N° 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;

Vu La loi 2009/11 du 10 juillet 2009 portant régime financier des Collectivités

Territoriales décentralisés ;

Vu Le Décret n°77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les

commune, syndicats des communes et établissements communaux ;

Vu le Décret n°77/203 du 29 Juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort

territorial ;

Vu Le Décret N° 82/100 du 03 Mars 1982 modifiant le Décret N°78/484 du 09 Novembre 1978 fixant les dispositions Communes applicables aux Agents de l'Etat relevant du code du travail ;

Vu Le Décret 20018/191 du 02 Mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement et nommant monsieur ELANGA OBAM Georges ministre de la Décentralisation et du Développement Local ;

Vu Le Décret N° 2008/377 du 12 Novembre 2008 fixant les attributions des chefs de circonscriptions administratives et portant organisation et fonctionnement de leurs services ;

Vu Le Décret N°2017/343 du 03 Juillet 2017 portant nomination des Préfets;

Vu L'Arrêté n°00136/A/MINATD/DCTD du 24/08/2009 rendant exécutoire les

tableaux types des emplois communaux ;

Vu L'Arrêté n°00000033/MINATD/DCTD du 30 Octobre 2013 constatant l'élection deMonsieur ADEBADA Joseph comme Maire de la Commune d'Ombessa

VuLe dossier de l'AAONO n° 02 du 19/08 2019relatif à la fourniture du paquet minimum (kit) scolaire et pédagogique, boite à

pharmacie à la commune d'Ombessa.

Vu Le procès-verbal de proposition d'attribution du 10/09/2019 de la CIPM de la Commune d'Ombessa

DECIDE

Article 1^{er}: L'entreprise ci-après citée est retenue comme adjudicataire du marché suivant :

N°	ENTREPRISE	MARCHE	MONTANT HORS TAXE (en F CFA)	MONTANT TTC (en F CFA)	DELAI D'EXECUTION
01	STE FRANKEN'S BUSINESS SARL BP : 2329 YAOUNDE TEL : 677154399	Fourniture du paquet minimum (kit) scolaire et pédagogique, boîte à pharmacie, à la commune d'Ombessa, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre.	7 870 000	9 384 975	- 14 Jours

Article 2: La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /- OMBESSA le 16 Septembre 2019

Le MAIRE

ADEBADA JOSEPH

COMMUNE DE PENJA

DECISION N°023/D/C/PJA/SG/2019 DU 18/09/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT A L'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT N°006/AONR/CTDPENJA/MINDHU/CIPIVI/2019 DU 18 JUILLET 2019 POUR L'ELABORATION DU PLAN SOMMAIRE D'URBANISME (PSU) DDANS LA COMMUNE DE PENJA DE NJOMBEPENJA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE,

Vu la Constitution ;
Vu La Loi N° 2004/017 du 22 Juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;
Vu La Loi N° 2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;
Vu La Loi N° 2009/011 du 10 Juillet 2009, portant régime financier des collectivités Territoriales Décentralisées ; Le Décret N 93/321 du 25 Novembre 1993 portant création de la Commune de Penja
Vu le Décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu le Décret N° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
Vu le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le Décret N° 2017/343 du 03 Juillet 2017 portant nomination de Monsieur GALIM NGONG IRENEE aux fonctions de Préfet du Département du Moungo ;
Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu l'Arrêté N°0520/CAB/PR du 29 juin 2016 portant nomination des responsables dans les services déconcentrés du Ministère des Marchés Publics ;
Vu l'Arrêté N°00000182/A/MINATD/DCTD du 04 Novembre 2013, Constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire a l'issue du scrutin Municipal du 30 Septembre 2013 de la Commune de Penja
Vu l'Arrêté Wo204/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès des communautés urbaines, Communes et Communes d'arrondissement
Vu la Circulaire N° coi/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics
Vu la Circulaire N° 004/CAB/PM du 30 Décembre 2015 relative à l'application du Code des Marchés Publics
Vu La Circulaire N°oce/MIN FI du 28 Décembre 2018 Portant instructions relative à l'Exécution des Lois de Finances, au
Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, des Établissements Publics Administratif, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés pour l'Exercice 2019;
Considérant
L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/C/PENJA/PENJA/CIPM /2019 DU 18 Juillet 2019 pour l'Élaboration du Plan Sommaire d'Urbanisme dans l'Arrondissement de Njombé-Penja, Département du Moungo, Région du littoral

DECIDE :

Article 1e: Est **annulé** au regard de l'Article 76 Alinéa 2 du Code des Marchés Publics, l'Avis d'Appel d'Offres National Restreint N°006/AONR/C/PENJA/CIPM/2019 du 18 Juillet 2019 pour l'Élaboration du Plan Sommaire d'Urbanisme dans la Commune de Penja.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

PENJA le 18 Septembre 2019

Le MAIRE

NKAHACK Jean Pierre

COMMUNE D'AKONOLINGA

DECISION N°113/D/C-AKGA/SG/SPM/2019PORTANT RÉSILIATION DU MARCHÉ RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'IN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE À L'ECOLE PUBLIQUE DE MVE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AKONOLINGA,

(Autorité contractante)

Vu la Constitution ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu l'Arrêté N° 022/CAB/PM du 02 Février 2011 fixant les modalités de recrutement des Consultants Individuels ;

Vu l'Arrêté N°000324/A/MINATD/DCTD du 18 Novembre 2015 constatant élection du Maire et ses Adjoints à l'issues des Elections Municipales du 30 Septembre 2013 dans le Département du Nyong et Mfoumou, Arrondissement d'Akonolinga portant élection de Monsieur **ESSAMA Joseph** aux fonctions de Maire de la Commune d'Akonolinga ;

Vu L'Arrêté N°00000204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu Le DAO N°007/AONO/C-AKGA/SG/CIPM/2019 du 18 mars 2019, pour les travaux de construction d'un (01) bloc de deux salles de classe dans certains établissements du Ministère de l'Education de Base : EP de MVE, dans la Commune d'Akonolinga, Département du Nyong et Mfoumou ;

Vu Le Rapport d'analyse des offres administrative, technique et financière ;

Vu Le Rapport d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune d'Akonolinga.

Vu Le Communiqué N°010/C/C-AKGA/SG/CIPM/2019 portant attribution des travaux de construction d'un (01) bloc de deux salles de classe dans certains établissements du Ministère de l'Education de Base : EP de MVE, dans la Commune d'Akonolinga, Département du Nyong et Mfoumou ;

Vu La Lettre Commande N°006 /LC/C-AKGA/SG/CIPM/2019 passée après Appel d'Offres National Ouvert N°007/AONO/C-AKGA/SG/CIPM/2019 du 18 MARS 2019 ;

Vu l'Ordre de service de démarrage des travaux ;

Considérant la mise en demeure servie aux ETS LA NOMEZ du 09 septembre 2019.

DECIDE:

Article 1^{er} : les travaux de construction d'un (01) bloc de deux salles de classe dans certains établissements du Ministère de l'Education de Base : EP de MVE, dans la Commune d'Akonolinga, attribués aux **ETS LA NOMEZ** sont résiliés à compter de la signature de la présente décision, pour non respect des clauses contractuelles conformément à **La Lettre Commande N°006 /LC/C-AKGA/SG/CIPM/2019** passée après Appel d'Offres National Ouvert N°007/AONO/C-AKGA/SG/CIPM/2019 du 18 MARS 2019 ; *AKONOLINGA le 30 Septembre 2019*

Article 2 : La dite Entreprise ne saurait réclamer une quelconque indemnité du fait du non respect des délais prescrits dans l'ordre de service de démarrage des travaux y relatifs et de sa défaillance dument constatée. *Le MAIRE*
ESSAMA Joseph

Article 3 : La présente décision sera communiquée, enregistrée et publiée partout où besoin sera.

COMMUNAUTÉ URBAINE DE YAOUNDE

**ADDITIF 1 N° 209 À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°183/AONO/CUY/CIPM/2019 DU 29/08/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION ET
D'ENTRETIEN DES FEUX TRICOLORES DANS LA VILLE DE YAOUNDE**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Yaoundé communique : L'additif 1 de l'appel d'offres susmentionné est modifié comme suit : Le prix n° réf 200 du bordereau des prix unitaires et du devis quantitatif et estimatif qui est de 20 000 000 francs CFA, est un prix toutes taxes comprises. Le montant à retenir doit être soustrait de 3 228 511.53 francs CFA correspondant à la TVA. Le montant à retenir donc pour le prix n°Ref. 200 est de 16 771 488.5 francs CFA Hors TVA. Le reste sans changement.

YAOUNDE le 27 Septembre 2019

Le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

ASSIGA EBANA Herman Bertrand

CENTRALE NATIONALE D'APPROVISIONNEMENT EN MÉDICAMENTS ET CONSOMMABLES MÉDICAUX ESSENTIELS

COMMUNIQUÉ N°1165/19/C/DG/DAF/CSBAG/CEN/YDE PORTANT REPORT DES DATES DE DEPÔTS ET D'OUVERTURE DES OFFRES RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/CEN/CPM/2019 DU 02 SEPTEMBRE 2019, RELATIF A LA COUVERTURE EN ASSURANCE MULTIRISQUES DES MAGASINS ET BUREAUX TOUS RISQUES INFORMATIQUES ET STOCKS DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES DE LA CENAME (LOT UNIQUE)

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Les offres rédigées en français ou en anglais, en six (06) exemplaires (<i>dont un original et cinq copies marquées comme telles</i>), seront déposées contre récépissé au Secrétariat du Directeur Général de la CENAME, Tél. : 222 23 29 20 / 22 23 29 222, 222 23 29 25 Fax : 222 23 29 23, au plus tard le 02 Octobre 2019 à 10 heures et devront porter la mention: APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/CEN/CPM/2019 DU 02 SEPTEMBRE 2019, RELATIF A LA COUVERTURE EN ASSURANCE MULTIRISQUES DES MAGASINS ET BUREAUX TOUS RISQUES INFORMATIQUES ET STOCKS DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES DE LA CENAME (LOT UNIQUE) « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »
	Lire plutot Mercredi 09 octobre 2019, à 10 heures

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... Les offres seront ouvertes en un temps. L'ouverture des enveloppes contenant les pièces administratives et techniques aura lieu le 02 Octobre 2019 à 11heures par la Commission de Passation des Marchés compétente de la CENAME dans la salle des réunions de la CENAME. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une bonne connaissance de l'offre.
	Lire plutot Mercredi 09 octobre 2019, à 11 heures

YAOUNDE le 1 Octobre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

VAILLAM Joseph

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- | | |
|--------------------------------------|-----------------|
| ☐ Annuel | 49.000 FCFA TTC |
| ☐ Semestriel | 25.000 FCFA TTC |
| ☐ Trimestriel | 15.000 FCFA TTC |
| ☐ Mensuel | 10.000 FCFA TTC |

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur
Smartphone/ Tablette / PC

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière



www.armac.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
📠 222 20 60 43 / 222 20 33 26
✉ infos@armac.cm 🌐 www.armac.cm

☎ 222 20 49 17
🌐 Internet : pridesoft.armac.cm
✉ Email : pridesoft@armac.cm